

Aujourd'hui:
Neige légère cessant en mi-journée
vents devenant modérés

Minimum -15° Maximum -3°

Demain: Ensoleillé, passages nuageux

DETAILS PAGE A2

Aujourd'hui



A3 LONGUEUIL

Un incendie suspect jette à la rue les 120 occupants d'un immeuble de 40 logements où deux sinistres étaient déjà survenus récemment.

B6 VENEZUELA

Au terme de deux journées d'émeutes et de pillage, la suspension des libertés fondamentales est décrétée par le président Perez.

C1 DOMTAR

Domtar projette de se défaire de ses divisions des produits chimiques et des ressources énergétiques, notamment ses mines de sel.

Sommaire

Annonces classées

immobilier.....	D4 à D10
marchandises.....	D10, D11
emplois.....	D11 à D13, E5 à E8
automobiles.....	E8
propositions d'affaires.....	C4
Arts et spectacles	
informations.....	cahier E
horaires.....	E11
Bandes dessinées.....	D6
Bridge.....	B9
Carrières et prof.....	B7 à B9
Décès.....	E9
Economie.....	cahier C
Editorial.....	B2
Etes-vous observateur? ..	D4
Feuilleton.....	D7
Horoscope.....	D5
Le monde.....	B6, B9 à B12
Mots croisés.....	E7, S14
"Mot mystère".....	E5
Television.....	E1, E2
Tribune libre.....	B2
Vivre aujourd'hui	
Alimentation.....	D1 à D3
Consommation.....	cahier F

L'agence spatiale à Montréal; Larkin Kerwin la présidera

DENIS LESSARD
et MAURICE JANNARD

Après des mois et des mois d'attente, le gouvernement fédéral annoncera aujourd'hui, à moins d'imprévu, que le siège social de l'agence spatiale canadienne sera à Montréal.

De sources sûres, *La Presse* a appris hier que l'organisme fédéral — une véritable NASA cana-

dienne — sera présidé par M. Larkin Kerwin, président du Conseil national de recherche du Canada et ex-recteur de l'Université Laval.

L'annonce sera faite cet après-midi à Montréal par les ministres Harvie Andre, de l'Expansion industrielle régionale, Robert René de Cotret, le président du Conseil du trésor, et Jean Corbeil, le responsable de la région de Mont-

réal dans le cabinet fédéral. Une imposante brochette de députés conservateurs du Québec assisteront également au dévoilement du projet.

En plus des postes administratifs, l'organisme montréalais abritera près de 200 chercheurs scientifiques. L'investissement est évalué à près de \$60 millions.

Interrogé hier soir par *La*

Presse, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, a dit que dans le dossier de l'agence spatiale, son optimisme allait «croissant».

Affirmant qu'il n'avait pas le «mandat pour faire une annonce

VOIR AGENCE EN A 2

● B 2: L'éditorial
d'Alain Dubuc



Larkin Kerwin

Ingersoll refuse de se franciser

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Ingersoll-Rand, qui n'a pas caché ses critiques de la loi 178 sur la langue d'affichage, ne respecte même pas les dispositions de la loi 101 sur la francisation des entreprises, en dépit des multiples démarches qu'a effectuées auprès d'elle l'Office de la langue française au cours des neuf dernières années.

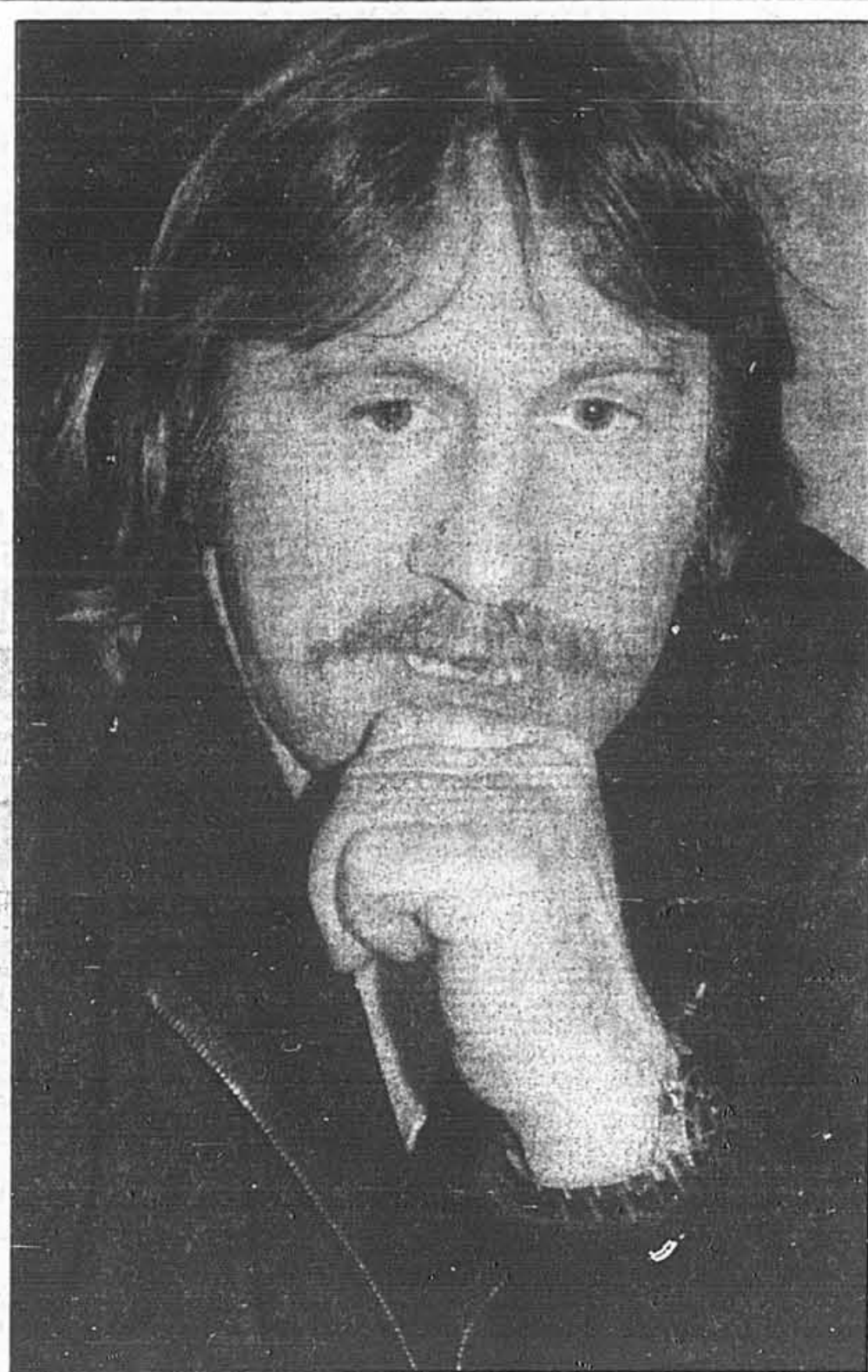
«On constate chez cette firme une volonté manifeste de résistance à la francisation», indiquait hier à *La Presse* le porte-parole de l'Office, Jean-Yvon Houle. L'organisme a ouvert son dossier sur Ingersoll en 1980 et depuis, il attend toujours que la firme se conforme à la première demande de la loi — fournir un échéancier sur les étapes de la francisation dans ses usines de Sherbrooke et Bedford.

Même si la loi 101 assure le droit aux francophones de travailler dans leur langue, beaucoup d'opérations se déroulent toujours en anglais dans cette compagnie de plus 500 employés.

Le 3 janvier, dans une lettre adressée à la Société de développement industriel du Québec, le président d'Ingersoll, William Mallory, menaçait d'abandonner un projet d'investissement de \$18 millions à Valleyfield parce que, disait-il, le gouvernement du Québec avait brimé les droits des anglophones avec la loi 178 sur la langue d'affichage. M. Mallory comparait le Québec à une «république de bananes» et à une dictature.

Hier, M. Mallory n'a pas retourné les appels de *La Presse*. A Sherbrooke, le responsable de la francisation de la compagnie, Marc Gendreau, s'est refusé à tout commentaire sur ce qu'il a

VOIR INGERSOLL EN A 2



Gérard Depardieu: plus de 60 films en 18 ans

PHOTO P.-H. TALBOT, *La Presse*

Isabelle Adjani commande le respect, dit Depardieu

SERGE DUSSAULT

Devant le nombre de journalistes massés autour de lui, Gérard Depardieu s'écrie: «Oh là, là! Oh là, là! Bonjour!» Une meute. Qui le serre de plus près pour mieux entendre ce qu'il dit. Les flashes des photographes le fatiguent. «Assez, s'il vous plaît.»

Avec Philippe Noiret, venu à Montréal il y a quelques semaines, Gérard Depardieu est un des grands noms du box office français. Un poids lourd. Arrivé lundi en fin de journée, il repart demain pour Paris. Il est venu publiciser le dernier film de Claude Zidi, *Deux*, dont il partage la vedette avec Maruschka Detmers. Une histoire d'amour tumultueuse entre un musicien et une femme élégante qui fait dans l'immobilier. Une fin heureuse — et inattendue — après quelques orages.

«J'aime bien faire la promotion des films à l'étranger. J'en profite pour voir ce qui se fait ailleurs. Quand on revient en France, on est un peu plus humble. Je me rends compte, par exemple, que le cinéma marche beaucoup mieux ici que chez nous...»

Le cinéma québécois, il connaît? Mais oui!

«Je connais bien sûr les Denys Arcand et *Mon Oncle Antoine*, de Jutra. Je voudrais bien voir *Dans le ventre du dragon*. J'ai lu dans le *Nouvel Observateur* que le cinéma québécois est en plein essor.»

Depardieu a beaucoup tourné. Plus de 60 films en 18 ans. Avec Duras, Bertrand Blier, Alain Resnais, Sautet et Goretta, Marco Ferreri et Bernardo Bertolucci... Consécration pour un acteur français: il a déjà fait la une du magazine *Time*. Et le *New York Times* lui a consacré un long article, il y a deux ans. Quand il repense à tout ça, quel bilan fait-il de sa carrière?

«Je n'aime pas tellement regarder en arrière... Je n'ai pas l'impression d'avoir fait beaucoup de choses. J'ai simplement eu la chance de rencontrer des gens exceptionnels, pas seulement dans le métier, ailleurs aussi, chez les vignerons notamment.»

VOIR DEPARDIEU EN A 2

En 77, Johnson n'avait rien d'un champion

GILLES BLANCHARD
TORONTO

Charlie Francis était bien loin de se douter qu'il tenait son premier champion du monde quand Ben Johnson s'est présenté à lui, en 1977.

«Il avait 15 ans, il en paraissait 12; il pesait 95 livres et ses parents étaient petits. Personne n'eût pu prédire qu'il prendrait six pouces en une seule année!»

Francis, l'entraîneur national du sprint depuis 1979 et le premier responsable du fameux Mazda Track Club auquel appartient Johnson, a témoigné toute la journée hier devant la Commission royale d'enquête sur le dopage. Il sera de nouveau à la barre aujourd'hui.

La première journée de la présente phase de ses travaux, que la Commission consacrera entièrement à l'athlétisme, a été longue, voire fastidieuse, pour la centaine de journalistes qui s'entassaient dans la salle d'audience et les deux salles d'écoute aménagées à leur intention.

Questionné par Me Robert Armstrong, un des procureurs de la Commission, Francis a raconté sa propre carrière de sprinter, ses succès sur la scène nationale et



Charlie Francis

PHOTO REUTERS

universitaire américaine (Stanford), puis sa déception aux Jeux Olympiques de Munich où il était éliminé en quarts-de-finale en raison d'une blessure.

En 1978, après avoir vendu de l'assurance pendant cinq ans, il décidait de devenir entraîneur à plein temps. Bénévolement!

Mu par le même esprit qui lui avait valu à Stanford le trophée de l'athlète le plus combatif, Francis hypothéquait sa voiture, abandonnait son logement et emménageait chez ses parents.

Pendant près de trois ans, soit jusqu'en avril 1981, il ne sera pas rémunéré pour ses services d'entraîneur.

Plus, il lui faudra souvent mettre la main à la poche pour dépanner ses athlètes, défrayer une partie de leurs voyages ou tout simplement leur permettre de manger convenablement.

«Ce n'était ni des nageurs ni des tennismen», racontait-il au commissaire Charles Dubin. «Ils s'entraînaient toute la journée et ils n'avaient pas d'argent.»

«Angela Taylor-Issajenko travaillait dans un centre de santé. Un jour, en voyage, les deux Johnson (Ben et son frère aîné Eddie) se partageaient une assiette de frites-sauce; Eddie, le gérant d'affaires, avait en poche \$6 pour trois jours! En 1979, quand nous avons décidé de permettre à Ben d'accompagner l'équipe nationale à l'étranger, sa mère m'avait téléphoné pour me rassurer: elle venait de se dénicher un deuxième emploi et pouvait disposer de \$100?»

Petit à petit, grâce à sa détermi-

VOIR JOHNSON EN A 2

● Sports 8: La presse court après sa queue...

Le taux d'escompte va franchir le cap des 12%, le «prime» celui des 13%

d'après Canadian Press
TORONTO

Le taux d'escompte de la Banque du Canada, qui s'établissait présentement à 11,86 p. cent, son niveau le plus élevé en trois ans, franchira demain le cap des 12 p. cent.

C'est du moins ce que prédisaient hier les cambistes, en soutenant que le taux pourrait atteindre son niveau le plus élevé depuis l'accession des conservateurs au pouvoir, en 1984. De plus, au cours des prochains jours, les taux d'intérêt pourraient atteindre des sommets jamais encore vus après la chute des libéraux.

Lundi, les premiers ministres des provinces ont présenté un front commun, lors de leur rencontre avec Brian Mulroney, en faveur d'un abaissement des taux d'intérêt.

Le chef du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, John Bucha-

nan, est allé jusqu'à avancer qu'Ottawa devrait enjoindre au gouverneur de la Banque centrale, John Crow, d'abaisser le taux d'escompte, mesure qui risquerait, de l'aveu même de Crow, de l'inciter à démissionner.

Toutefois, les premiers ministres devaient rentrer chez eux sans avoir obtenu aucun engagement en ce sens de la part de M. Mulroney.

En outre, le ministre des Finances, Michael Wilson, devait insister sur la suite sur la nécessité de maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé pour faire échec à l'inflation.

Si l'on en croit les cambistes, cette prise de position sera renforcée demain, lorsque le taux d'escompte de la Banque centrale sera porté à environ 12,15 pour cent, son niveau le plus élevé depuis 1984.

Quant au «prime rate», le

VOIR TAUX EN A 2

PARIS 349\$
A PARTIR DE
VOL ALLER-RETOUR

FLORIDE 199\$
NICE NANTES
TOULOUSE LONDRES
A PARTIR DE
VOL ALLER-RETOUR

PERMIS DU QUÉBEC
NOUVELLES FRONTIÈRES
35 AUTRES SITUATIONS A SUPERS PRIX
800 EST DE MAISONNEUVE (METRO BERRI)
288-4800

STRSM: un directeur général intérimaire pour faire place nette

Robert Robitaille sera aussi chargé de renégocier les conventions collectives

BRUNO BISSON

La Société de transport de la Rive-Sud a fait appel au principal actionnaire d'une firme d'experts conseils en administration de Montréal pour combler, par intérim, le poste de directeur général laissé vacant par la démission de M. Georges Molini.

M. Robert Robitaille, de la firme Secodev, sera payé \$100 l'heure pour remplir son mandat qui devrait se terminer avec la signature des prochaines conventions collectives de tous les syndicats de la STRSM.

Le nouveau directeur général intérimaire a également comme mandat de faire place nette dans la société de transport avant la nomination d'un nouveau directeur général permanent. Par ailleurs, M. Robitaille a précisé qu'il entrera dans ses fonctions de faire des suggestions au conseil d'administration pour le choix de ce prochain directeur général.

M. Robitaille a admis que son mandat ne sera pas une sinécure. Le directeur général intérimaire entre en scène dans un climat tendu causé par la démission de Georges Molini et le désaveu, suivi par le rétablissement, d'une entente conclue entre ce dernier et le syndicat des employés d'entretien de la STRSM (CSN).

Cette entente entre M. Molini et le syndicat, rappelés-le, établissait à titre expérimental l'horaire de travail dit « quatre-trois » et la semaine de travail réduite en échange d'un décloisonnement des définitions de tâche prévues à la dernière convention collective.

La mise en application de ces nouveaux horaires impliquait des coûts indirects que les élus du conseil d'administration n'ont pas pris, d'où la crise qui a suivi. En riposte, les syndicats ont réclamé le re-

tour de M. Molini et ont exercé des moyens de pression qui ont affecté le service aux usagers, la semaine dernière.

Depuis ces événements, le climat s'est un peu adouci et les parties ont conclu une trêve en attendant la nomination d'un conciliateur dans le dossier. Ce dernier rencontrera les parties une première fois le 13 mars prochain.

Négociations

D'ici là, M. Robitaille a indiqué qu'il multipliera les démarches et les rencontres pour obtenir un mandat clair du conseil d'administration en vue de la reprise des négociations. À propos de ces négociations, le nouveau directeur général a d'ailleurs affirmé que sa priorité sera de régler d'abord le cas des employés d'entretien. Les autres syndicats (chauffeurs, billettiers et employés de bureaux) attendront leur tour.

Appelé à commenter l'entente entre le syndicat des employés et son prédécesseur, M. Robitaille est demeuré songeur. « Ça ne me dit pas tellement de répondre à cette question », a-t-il dit.

Il a toutefois consenti à déclarer que plusieurs points demeurent obscurs dans cette entente et qu'une de ses premières tâches sera de récupérer l'information nécessaire pour en évaluer les conséquences monétaires.

Le président par intérim de la STRSM, M. Hughes Aubertin, a quant à lui justifié la décision d'engager un directeur général intérimaire par la difficulté de trouver un candidat de choix au moment où tout va mal à la société de transport. Pour ce qui est du salaire versé à M. Robitaille, le président a simplement déclaré: « Trouvez-en un autre qui coûte moins cher et je l'engage tout de suite ».

Le RCM ne parvient pas à un consensus sur les salaires des élus municipaux

AGNÈS GRUDA

Le caucus du RCM n'est pas parvenu à s'entendre, lundi, sur un projet de hausse des salaires des élus municipaux à Montréal, et une proposition voulant que cette majoration soit rétroactive au 1^{er} janvier 1988 a été battue, a confié hier un conseiller.

Le projet présenté par le comité exécutif à la réunion de lundi prévoyait une augmentation « de beaucoup inférieure » à ce que recommandait un rapport rendu public à la mi-février, a indiqué

ce même conseiller, qui a préféré garder l'anonymat.

Malgré cela, la réunion de lundi a donné lieu à un débat très chaud, mais n'a débouché sur aucun consensus.

Le rapport, réalisé à la demande de la Ville par un comité dirigé par M. Serge Saucier, président de la firme Raymond, Chabot, Martin et Paré, recommandait une révision à la hausse du salaire de tous les élus, avec une majoration plus substantielle pour les membres de l'exécutif.

D'après ces recommandations, le salaire de base des conseillers

aurait été majoré de \$2 500, ce à quoi s'ajouterait un montant annuel maximal de \$4 000 pour l'assistance aux réunions des commissions permanentes, selon le principe des « jetons de présence ».

Or, d'après un autre conseiller joint hier, le comité exécutif aurait retenu l'idée des jetons de présence, mais aurait limité la hausse à \$2 500 par an.

Les conseillers municipaux gagnent un salaire de base de \$28 902, dont une allocation de dépenses non imposable d'environ \$9 000.

Le comité Saucier recomman-

daient un rajustement d'environ 30 p. cent de la rétribution des membres du comité exécutif, et suggéraient que le salaire du maire passe de \$95 370 à un peu plus de \$103 000.

Selon Mme Diane Barbeau, présidente du caucus du RCM, le comité exécutif doit se pencher de nouveau sur la question, et revenir avec une nouvelle proposition « rajustée » lundi prochain. Si le caucus parvient alors à établir un consensus, le projet de révision des salaires pourrait être déposé à l'assemblée du conseil municipal qui commence lundi soir.

SUITE DE LA UNE

AGENCE

L'agence spatiale à Montréal; Larkin Kerwin la présidera

à la place du gouvernement fédéral. M. Bourassa a néanmoins admis qu'il avait parlé de la future agence plus tôt, hier, avec M. Mulroney.

Quant à la nomination de M. Kerwin à la tête de l'agence, le premier ministre a dit: « Je vois que vous avez cherché! » M. Bourassa a aussi dit qu'il serait disponible aujourd'hui, « s'il y a quelque chose ».

La décision du gouvernement conservateur ne manquera cependant pas de soulever une vive controverse à Ottawa puisque la capitale nationale convoitait aussi le siège social de l'agence spatiale. De plus, une bonne partie des spécialistes qui seront engagés à Montréal viendront d'Ottawa. En attente de l'annonce sur le choix du siège social, tout le programme spatial canadien était concentré à Ottawa, et plus particulièrement au Conseil national de la recherche.

Station orbitale

L'aspect le plus important du programme spatial canadien concerne la préparation et la mise en oeuvre d'une station orbitale dans l'espace au cours de la prochaine décennie. Le Canada participe au projet en collaboration avec la NASA, la Communauté européenne et le Japon. Le projet doit coûter \$10 milliards environ et la participation canadienne est évaluée à \$1,5 milliard.

La firme torontoise Spar Aerospace est le maître d'oeuvre du programme canadien dans le projet de station orbitale en raison des performances éblouissantes réalisées par le bras manipulateur télécommandé, lors de missions passées des navettes spatiales américaines.

Des remous

La décision d'Ottawa a été prise hier après-midi lors d'une réunion du conseil des ministres au grand complet. Il est à prévoir qu'elle créera des remous politiques dans plusieurs régions du pays. Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, s'est prononcé publiquement en faveur d'un site qui aurait été l'Ontario québécois, en raison de la proximité de cette région avec la capitale fédérale.

De même, les provinces de l'Ouest ne manqueraient pas de faire le parallèle avec le contrat d'entretien des avions CF-18, qui a été octroyé à la société montrealaise Canadair aux dépens d'une firme de Winnipeg.

Hier, le premier ministre Mulroney a dit qu'il était conscient des tensions régionales quand il a promis que la décision serait connue « très bientôt ». Il a affirmé que les chefs des deux partis d'opposition, John Turner et Ed Broadbent, étaient en faveur de Montréal et qu'il y avait des implications nationales au choix qui serait annoncé.

INGERSOLL

Ingersoll refuse de se franciser

appelé « les bavardages de l'Office ».

« Avant de faire la leçon au gouvernement du Québec sur le respect des droits de l'homme, M. Mallory aurait pu commencer par respecter lui-même une loi adoptée depuis 12 ans », a lancé pour sa part Michel Guillolette, directeur général du Centre linguistique de l'entreprise, un organisme mis sur pied il y a 20 ans par quelques-unes des plus importantes sociétés du Québec. Pour M. Guillolette, M. Mallory a eu une réaction de dinosaure face à la loi 178. Sa menace de chantage économique, qui nous ramène au débat d'il y a 15 ans, ne correspond pas du tout à l'opinion des grandes compagnies au Québec, a-t-il dit.

Depuis neuf ans, Ingersoll fait la sourde oreille aux demandes répétées que lui adresse l'Office de se conformer aux dispositions de la loi 101 sur la francisation des entreprises de plus de 50 employés.

L'Office lui a envoyé une nouvelle lettre, le 22 décembre 1988, la pressant d'élaborer un « francier », une stratégie de francisation, tel que prévu à l'article 141 de la Charte de la langue française.

La dernière correspondance reçue d'Ingersoll dans ce dossier re-

monte à 1985, a précisé M. Houle, selon qui, au chapitre de la francisation, le dossier d'Ingersoll n'est guère édifiant. « On a de bonnes raisons de croire que beaucoup de choses s'y passent en anglais », estime-t-il, soupçon confirmé hier par trois travailleurs d'Ingersoll rejoints à Sherbrooke par La Presse.

Unilinguisme des cadres

Par exemple, Ingersoll aurait dû depuis longtemps indiquer si elle avait l'intention de faire suivre des cours de français à ses cadres. Il est difficile aux employés de travailler en français quand, selon les données recueillies, 22 cadres sont essentiellement unilingues anglophones, de souligner M. Houle.

Sur 12 contremaîtres à Sherbrooke, neuf sont unilingues anglais, a-t-il précisé. La loi 101 prévoit que les firmes devront se doter de programmes de francisation « pour généraliser l'utilisation du français à tous les niveaux de l'entreprise, notamment quant à la connaissance du français chez les dirigeants... et les membres du personnel ».

Le français n'est pas encore la langue des communications internes chez Ingersoll. Les plans, les mémos, tout est en anglais, a indiqué hier Michel Blais, membre de l'exécutif syndical (FTQ) et nouveau membre du comité de francisation de l'entreprise.

Après avoir posé des questions à la direction sur cette situation, M. Blais s'est fait répondre que l'anglais était inévitable puisque toutes ces données provenaient d'un ordinateur situé au New Hampshire. Ingersoll fabrique surtout des machines destinées à l'industrie papetière. Les modes d'emploi et les manuels d'instruction sont dans la grande majorité des cas rédigés en anglais seulement, contrairement aux dispositions de la loi 101. M. Blais a obtenu copie d'un rapport de la firme qui explique pourquoi elle n'a pu se conformer aux dispositions de la loi, mais ces renseignements ne sont pas parvenus à l'Office de la langue.

« On parle français entre nous mais les ordres se donnent en anglais », a précisé, sous le couvert de l'anonymat, un employé de l'usine de Sherbrooke, où l'anglais domine largement comme langue de travail.

Selon M. Blais, toutefois, il reste possible à un unilingue francophone de travailler chez Ingersoll, « mais si tu es bilingue, il est certain que tu as plus d'avancement ». Les francophones ne sont pas victimes de ségrégation, ce qui n'était pas le cas il y a 10 ans, souligne-t-il.

« Manifestement, cette entreprise a décidé de marquer le pas », conclut M. Houle, qui n'hésite pas à la classer parmi les plus récalcitrantes à l'application de la loi 101. Ingersoll n'est pas un cas unique — seules 54 p. cent des entreprises québécoises détiennent déjà leur certificat de francisation, onze ans après l'adoption de la loi 101. Peu ont toutefois manifesté autant de mauvaise foi, selon lui. « Sur une échelle de 1 à 10 pour la résistance à la loi 101, ils sont probablement très près de 10 », a-t-il lancé, en expliquant que c'est toujours à la haute direction que se trouvent les noeuds de résistance, les responsables intermédiaires affirmant qu'ils attendent le feu vert de leurs supérieurs.

DEPARDIEU

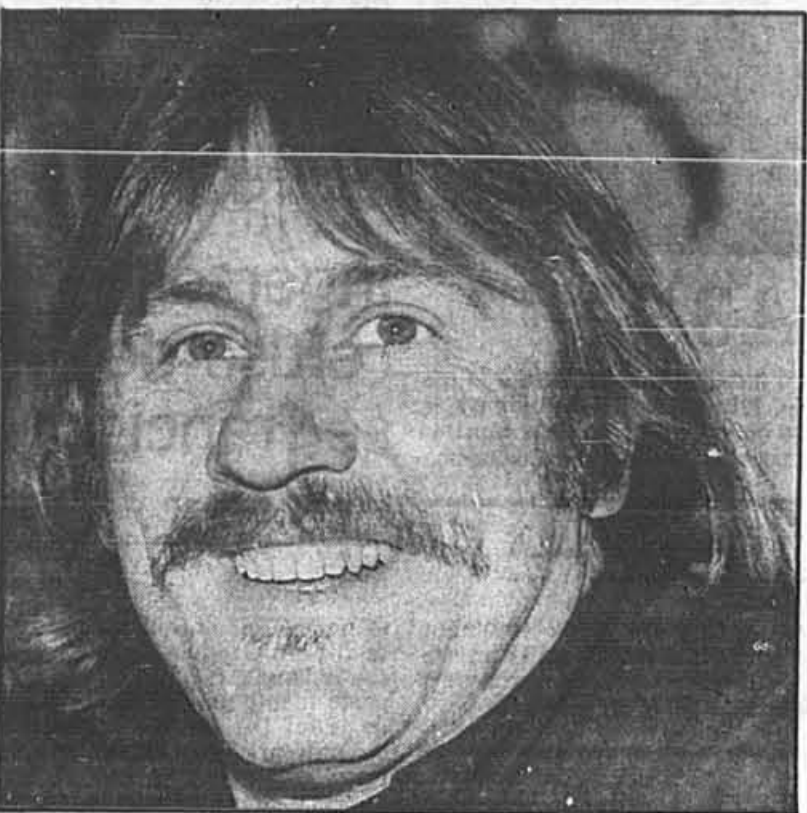
Isabelle Adjani commande le respect, dit Depardieu

Il a tourné avec les meilleures actrices françaises — et les plus belles femmes — et l'inévitable question est posée: qu'elle est celle-là le plus impressionné?

« Elles sont toutes impressionnantes. Les femmes, dans ce métier, sont plus courageuses que les hommes. Il y a très peu de stars capricieuses. Il y a surtout des femmes qui se défendent très bien. En général, je m'entends beaucoup mieux avec les femmes qu'avec les hommes. Il y a toujours chez les hommes une espèce de sentiment de compétition que je trouve un peu infantile. Je n'ai pas du tout l'esprit de compétition ».

Et Isabelle Adjani, vedette avec lui de *Camille Claudel*, à l'affiche à Montréal depuis quelques semaines?

« Quand on pousse un rôle comme elle l'a fait, cela commande le respect. Elle a une aura, cette fille, elle a quelque chose... »



Gérard Depardieu

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Le succès étonne-t-il Depardieu? Il n'y pense pas vraiment, assure-t-il. Pourtant, le succès n'est pas venu du jour au lendemain. Il avait tourné onze films, dont un Marguerite Duras (*Nathalie Granger*) et un René Allio (*Rude journée pour la reine*) avec Simone Signoret avant *les Valseuses*, le film de Bertrand Blier (avec Miou-Miou et Patrick Dewaere) qui l'a fait connaître du grand public. Aujourd'hui, il ne lui reste plus qu'à conquérir Hollywood. Mais Hollywood ne l'intéresse pas vraiment. Trop moche, le cinéma américain? Pas du tout.

« Il y a beaucoup de choses à faire en Europe. Et puis, à Hollywood, il y a la langue. La langue, on peut la parler, mais c'est aussi un système de pensée... »

New York après Cyrano...

Un film américain, il en fera un, mais à New York, avec le metteur en scène australien Peter Weir, sitôt qu'il aura terminé un *Cyrano de Bergerac* déjà en chantier. De Cyrano, il dit: « C'est un mec qui est tout seul, qui a 1400 vers à dire, il ne fait pas l'amour, il ne mange pas — au contraire de moi — il boit pas et il se dit: j'aurai tout raté, même ma mort! Un raté. C'est pour ça qu'il parle tant. Un rôle magnifique ».

Il préfère New York à Los Angeles parce qu'aux pays de soleil, il préfère ceux du nord, plus stimulants, dit-il. « J'ai horreur du sud et de la chaleur, c'est vraiment une question de tempérament. Sauf l'Italie, c'est très bien l'Italie... »

Depardieu n'aime pas les considérations métaphysiques. Quand on lui demande comment se fait le passage de la vie au jeu, il répond qu'il ne sait pas expliquer ces choses-là.

« Qu'est-ce que c'est être naturel? Il y a des rôles, il y a des natures... Être naturel, je ne sais pas... »

La mise en scène? Ça fait partie du métier. Il y viendra, mais pas immédiatement.

« Je vais certainement me retrouver un jour derrière une caméra avec les problèmes d'un metteur en scène ou d'un auteur. Là, ce sera douloureux. Il faudra que j'aie beaucoup de temps... quatre, cinq ans, pour que ça couve, et que ça sorte comme ça! »

TAUX

Le taux d'escompte va franchir le cap des 12%, le « prime » celui des 13%

taux consenti par les banques à charte à leurs meilleurs clients, il pourrait atteindre 13 ou 13,25 p. cent, de 12,75 p. cent qu'il est actuellement. Le « prime » n'a pas dépassé 13 p. cent depuis l'été 1984, époque où les libéraux étaient encore au pouvoir.

« Je pense que Mulroney a apaisé les premiers ministres jusqu'à un certain point en leur promettant que Wilson donnerait au cours des jours à venir des précisions à ses homologues provinciaux sur la politique fiscale du gouvernement », a déclaré Patti Croft, de la firme Burns Fry. Je crois qu'il essaye de leur faire comprendre que si l'on veut adoucir la politique monétaire, il est nécessaire d'adopter une politique fiscale plus sévère.

En d'autres termes, Mulroney a averti les provinces qu'à l'instar

d'Ottawa, il allait leur falloir se serrer la ceinture.

Croft fait remarquer que l'intensification des pressions inflationnistes, et, partant, la hausse des taux d'intérêt par les banques est un phénomène mondial.

« Au Canada, le taux d'inflation oscille autour de 5,4 p. cent, les augmentations de salaire excèdent le taux d'inflation pour la première fois depuis plusieurs années, et les employés d'Hydro-Québec réclament des augmentations de 11,5 p. cent. Nous allons assister à une hausse des prix des aliments à mesure que les effets de la sécheresse se feront sentir sur le prix de la viande; de plus, le redressement des prix du pétrole survenu depuis l'automne dernier va commencer lui aussi à se répercuter sur le consommateur. Ainsi, de fortes pressions s'exercent sur l'inflation, non seulement au Canada, mais dans le monde entier. »

Le taux d'escompte est fixé chaque semaine à un quart de point au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor à 91 jours mis en adjudication tous les jeudis par la Banque du Canada.

Toutefois, la Banque centrale peut influencer sur le rendement de ces valeurs (et elle le fait souvent) et, par répercussion, sur le taux d'escompte, par ses interventions sur les marchés de l'argent, ainsi que durant l'adjudication hebdomadaire des bons.

JOHNSON

En 77, Johnson n'avait rien d'un champion

nation et au talent des Molly Killingbeck, Charmaine Crooks, Tony Sharpe, Desai Williams, Mark McKoy, Jillian Richardson, Issajenko et Johnson, l'équipe de Francis allait s'imposer sur la scène internationale. En même temps, les coffres commencent de se garnir.

Sports-Canada et l'Association canadienne d'athlétisme entraînent dans la danse (brevets d'athlètes et salaires aux entraîneurs). Puis, des commanditaires, Adidas entre autres, qui fournissent de l'équipement et pouvaient verser jusqu'à \$750 par mois aux stars du club.

En 1985 finalement, alors que les promoteurs de grandes compétitions commencent à s'arracher les disciples de Francis, Mazda commençait à négocier avec le club et Larry Heidebrecht, un ancien employé d'International Management Group, offrait ses services.

Quelque temps après, Johnson signait avec Diadora un contrat « au moins deux fois plus lucratif que le plus riche contrat jamais signé en athlétisme ».

À la fin de 1986, Mazda devenait le principal commanditaire de l'équipe.

Les années de misère étaient finies et Francis complétait une des feuilles de route les plus impressionnantes de tout le sport canadien.

Aujourd'hui, l'entraîneur de 41 ans revendique 22 athlètes brevetés par Sports-Canada, plus de 250 records canadiens, 32 records mondiaux, 10 médailles olympiques, 28 médailles des Jeux du Commonwealth et deux titres (1985 et 1987) d'entraîneur canadien par excellence.

La Croix-Rouge tente de recueillir \$5,2 millions

La Croix-Rouge a lancé cette semaine une campagne de financement de \$5,2 millions qui se poursuivra pendant tout le mois de mars.

Cette campagne, un événement

Où donner son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: Université de Montréal, pavillon principal, aile U-1, 2900, boul. Édouard-Montpetit, de 10 h à 16 h;
- à Montréal-Nord: Collège Marie-Victorin, Le Foyer, 7000, rue Marie-Victorin, de 9 h à 16 h;
- à Saint-Basile-le-Grand: organisée par le Club Optimiste, école Jacques-Rochelleau, 10, rue Préfontaine, de 15 h à 20 h 30;
- à Bois-des-Filion: organisée par le Club Optimiste, chalet municipal, angle montée Gagnon et Chapleau, de 10 h à 20 h 30.

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-25	-10	Ensoleillé
Outaouais	-15	-5	Ensoleillé
Laurentides	-20	-5	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-20	-7	Ensoleillé
Mauricie	-20	-5	Ensoleillé
Québec	-15	-5	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-20	-5	Ensoleillé
Rimouski	-13	-6	Nuageux
Gaspésie	-10	-3	Nuageux
Bas-Caraïbe	-13	-4	Dégageant
Sept-Îles	-13	-4	Dégageant

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 223

à quatre chiffres 1850



09-3-01

Le 1^{er} mars 1989

Un DC-3 s'écrase près de LG4: deux morts

DANIELLE BONNEAU

■ Un pilote et un co-pilote de la compagnie d'aviation Transfert ont perdu la vie hier matin près de la centrale LG4, à la Baie James, lorsque le DC-3 dans lequel ils prenaient place a piqué du nez et s'est écrasé, peu de temps après le décollage.

Les deux hommes, dont l'identité n'a pas été révélée, travaillaient depuis un mois à l'aéroport de LG4, à 24 km de la centrale électrique. Ils livraient du carburant à quelque 150 km au nord de la centrale, en prévision des études préliminaires qui doivent commencer cet été au complexe La Grande Baleine.

Pour des raisons encore inconnues, le DC-3 de la compagnie Transfert s'est écrasé vers 6h30, peu après le décollage. Le pilote et le co-pilote sont décédés sur le coup. Aucune explosion ne s'est produite même si l'avion transportait de l'essence.

Le temps ne serait pas en cause. Hier matin, le ciel était dégagé, la visibilité très bonne, et les vents soufflaient à six km/h.

La compagnie Transfert, qui employait les deux hommes, est installée à Longue-Pointe de Mingan, à 185 km au nord de Sept-Îles. Les deux victimes étaient originaires de la Basse-Côte-Nord. «C'étaient de bons travailleurs, a indiqué hier midi Gerry Collet, surintendant du projet du transport du carburant, pour le compte d'un contracteur indépendant. C'étaient des gens d'expérience.»

Des enquêteurs de Transport Canada ont été dépêchés sur les lieux, hier. Aucune information sur les causes probables de l'accident n'a encore été divulguée.

Urgences Santé se cherche des ambulances

BRUNO BISSON

■ Des entreprises de la Rive-Sud ont accepté de mettre huit ambulances à la disposition d'Urgences Santé pour compenser la perte des 25 véhicules du groupe Ambulances Des Pins à qui Urgences Santé a retiré son permis d'exploitation, lundi.

Une porte-parole d'Urgences Santé, Mme Suzanne Thomas, a même affirmé hier que des contacts ont été pris avec des compagnies d'autres provinces canadiennes, jusqu'à Edmonton, a-t-elle précisé, pour trouver d'autres ambulances en disponibilité.

Les principaux services qui risquent d'être affectés dans les prochains jours sont les transferts de patients d'un hôpital à un autre car Urgences Santé doit maintenir le plus de véhicules possibles en disponibilité pour les cas d'urgence.

Malgré cette situation un peu embêtante, Mme Thomas a écarté hier la possibilité de faire appel au gouvernement du Québec pour rétablir la situation. Pour le moment.

«Présentement, a dit Mme Thomas, nous contrôlons très bien la situation. Mais on ne pourra tout de même pas fonctionner comme ça à tout jamais.»

Par ailleurs, le président du Rassemblement des employés et techniciens ambulancier du Québec (RETAQ-CSN), M. Mario Cotton, a déclaré lundi que ce sont les services de jour qui souffriront le plus des annulations de permis.

M. Cotton s'est aussi inquiété du sort des 225 techniciens des Ambulances Des Pins qui se retrouvent forcément sans emploi puisque leur employeur n'a plus de permis.

L'annulation des permis d'Ambulances Des Pins a été provoquée par le refus de la compagnie de répondre à une mise en demeure d'Urgences-Santé, adressée le 24 février, enjoignant le groupe de remettre ces véhicules en disponibilité pour le lendemain.

Il y a une semaine, la direction d'un des véhicules du groupe Des Pins se brisait alors que l'ambulance était en mouvement. Des plaintes déposées par des techniciens à la CSST ont abouti à une inspection générale des ambulances du groupe par la Régie de l'Assurance automobile du Québec.

La RAAQ a retiré les plaques d'une ambulance et a décerné des avis de réparations de 24 heures à 24 autres véhicules. Les réparations n'ayant pas été faites, Urgences Santé a dû retirer ses permis au groupe Ambulance Des Pins.



Au cours de l'incendie combattu par 75 pompiers de Longueuil et de villes voisines, une partie de la façade de l'immeuble a cédé.

Un incendie présumément criminel jette 120 Longueuillois sur le pavé

GILLES ST-JEAN

■ Un incendie très probablement d'origine criminelle a détruit hier soir une conciergerie de Longueuil où les pompiers avaient dû intervenir en deux occasions, depuis une semaine, jetant ses quelque 120 résidents sur le pavé.

Le feu est survenu dans l'immeuble de 48 logements sis au 750, rue Desmarchais, dans un ensemble de conciergeries identiques et récentes, appartenant à la Société de commandite des Vignobles et situé près du boulevard Roland-Therrien. L'incendie a nécessité une alerte générale.

Toute la soirée, 65 pompiers de Longueuil et 25 collègues des

municipalités de Boucherville, Saint-Hubert, Saint-Lambert et Greenfield Park, sous les ordres de M. Bineau, ont lutté contre le feu.

Six heures après le déclenchement de l'alarme, vers 17 h 30, les pompiers combattaient toujours les flammes et craignaient que les murs de l'édifice ne s'écroulent. La police de Longueuil a dû demander l'intervention de 35 policiers d'une escouade spéciale pour protéger le large périmètre de sécurité établi autour de l'immeuble.

Douze personnes étaient toujours introuvables au moment de mettre sous presse, peu avant minuit, et la possibilité que des locataires soient restés coincés par les flammes n'était pas écar-

tée. Des voitures de police munies de haut-parleurs sillonnaient les rues du quartier pour indiquer aux sinistrés de se rapporter au service de police.

Trois feux

Le système d'alarme de l'édifice s'est déclenché vers 17 h 30, a raconté un des sinistrés, M. Pierre Vertefeuille. Ce dernier habitait un logement du sous-sol avec sa femme. Quand l'alarme a retenti, le couple est allé voir à la salle de lavage et le feu y faisait rage. Les Vertefeuille, qui ont une assurance, ont eu le temps de prendre des vêtements et des documents avant de sortir. Ils ont trouvé refuge chez des amis qui habitent un immeuble voisin.

«Le système d'alarme s'est dé-

clenché plusieurs fois depuis quelque temps. A ma connaissance, c'est le troisième feu dans l'immeuble depuis une semaine. Ce serait vraiment un trop grand hasard si ce feu-là n'était pas criminel», a raconté M. Vertefeuille en montrant l'édifice, que l'incendie étendu à toute la toiture grugeait alors par le milieu.

Pour sa part, le directeur du Service des incendies de Longueuil, M. Yvon Bineau (directeur du Service des incendies de Montréal jusqu'en mai 1987), a corroboré les dires de M. Vertefeuille et des badauds domiciliés dans des édifices voisins: ses hommes se sont rendus à plusieurs reprises à la conciergerie afin d'y éteindre des débuts d'incendie.



L'incendie qui a détruit une conciergerie d'une quarantaine de logements, sur la rue Desmarchais, semble d'origine criminelle. Si 120 personnes ont été jetées sur le pavé, personne n'a cependant été blessée.

PHOTOS ARMAND TROTIER, La Presse

Tué par une voiture poursuivie par la police

L'incident, survenu à Verdun, se produit au moment où la Commission de sécurité publique de la CUM doit se pencher sur la politique d'interception de la police

GILLES ST-JEAN

■ Un homme de 31 ans et domicilié à Verdun est mort, au cours de la nuit d'hier, quand la voiture dans laquelle il prenait place a été heurtée par une autre automobile à bord de laquelle quatre jeunes hommes tentaient d'échapper à des policiers qui les avaient interceptés très peu de temps auparavant dans cette municipalité.

Le drame est survenu vers 3h40 à l'angle des avenues Argyle et Verdun. Alain Brassard, employé de Via Rail et domicilié rue O'Sborne, près de l'endroit où a eu lieu la collision, a été tué sur le coup lorsque la Pontiac Grand Am à bord de laquelle il était passager a été emboutie par la Mercury Lynx 1985 conduite par un adolescent de 17 ans. L'auto avait été interceptée près de là par une auto-patrouille du district 22 (Verdun-Ville-Émard).

Le compagnon d'Alain Brassard, âgé de 27 ans, a été blessé mais sa vie n'était pas en danger, a fait savoir hier la police de la CUM qui enquête dans cette affaire.

Phare brûlé et glace brisée

Le tout s'est déroulé très rapidement, selon différentes sources policières.

Vers 3h40, les agents qui travaillaient à

bord de l'auto-patrouille 22-4, un homme et une femme, ont noté qu'un phare de la Lynx qu'ils croisaient sur le boul. Champlain près de la rue Woodland (à la limite de Verdun et de Montréal) était brûlé, et qu'une des glaces de la voiture était brisée et remplacée par une feuille de plastique. Ils ont vu quatre personnes à bord.

Les policiers ont décidé d'intercepter la voiture pour infraction au Code de la sécurité routière.

Le conducteur aurait immobilisé son véhicule mais serait reparti à toute vitesse dès que les policiers sont descendus de l'auto-patrouille. La poursuite ne s'est étendue que sur environ 800 mètres: le conducteur de la Lynx n'a pas fait deux arrêts obligatoires et il a embouti l'auto dans laquelle prenaient place Alain Brassard et son compagnon.

Les quatre jeunes gens qui prenaient place dans la Lynx, volée le 11 février dans la région de Lachenaie, ont été appréhendés. Deux d'entre eux, le conducteur et un compagnon âgé de 18 ans, ont subi des blessures; les autres, âgés de 20 et 21 ans, ont été remis à la Sûreté du Québec qui faisait enquête sur le vol de l'auto.

Sécurité d'abord

Interviewé hier au cours d'un entretien téléphonique, un porte-parole du Service de police de la CUM, l'agent Pierre Poisson, a indi-

qué que des policiers devaient tenir compte de différents éléments avant de décider de lancer une poursuite, notamment leur sécurité et celle des citoyens et la nature de l'événement. Le policier a peu de temps pour décider d'une ligne de conduite, en ignorant d'autre part ce que fera le conducteur qui se sauve, a-t-il souligné.

Ironie du sort, la Commission de sécurité publique de la CUM doit se pencher sur la politique d'interception du service de police au cours de sa prochaine réunion publique, demain soir.

«Ce sera l'occasion de vérifier si les directives émises à notre demande par l'ex-directeur Roland Bourget ont été respectées», a noté hier le conseiller municipal de Montréal Marvin Rotrand, membre du RCM et de la commission.

Rappelons que plusieurs débats ont eu lieu ces dernières années au Québec à la suite de pertes de vie survenues à la suite de poursuites policières. Le drame le plus fréquemment évoqué est survenu à Québec en septembre 1987, quand quatre personnes sont mortes après que leur auto eut été emboutie par un autre véhicule conduit par un fuyard.

Des statistiques dévoilées en 1984 indiquent que près de 80 p. cent des poursuites motorisées survenaient à la suite d'une infraction mineure.

Procès Lacroix: cessez vos déclarations, dit le juge

Le magistrat en appelle aux «ouailles» du télévangéliste

GILLES NORMAND

du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Craignant un avortement du procès de Pierre Lacroix, le juge Jean Bienvenue a sommé les uns et les autres, hier, de cesser toute déclaration ou commentaire de nature à nuire au déroulement des procédures intentées contre le télévangéliste.

«Avertissez vos ouailles de ne plus faire de déclarations. Ce ne sont pas dans les marathons de prière qu'on juge les gens mais devant les tribunaux», a déclaré le magistrat en s'adressant plus particulièrement à l'un des avocats de la défense, Me André Langlois, identifié comme président de la Cité du Père, où les fidèles ont entrepris dimanche soir un marathon d'adoration de 72 heures, pour venir en aide à leur fondateur.

Ce qui a courroucé le juge, ce sont certains reportages faisant état de déclarations et commentaires de disciples de la Cité du Père clamant l'innocence de Pierre Lacroix.

On sait que les jurés n'ont pas été séquestrés mais qu'ils sont retournés chacun chez eux et qu'ils ont accès aux informations des médias. La tâche peut leur être rendue pénible de prononcer un verdict en fonction seulement des faits établis devant la cour, tout en faisant abstraction de ce qu'ils auraient pu lire ou entendre par ailleurs.

Le juge Bienvenue a également lancé une mise en garde aux journaux et à la presse électronique, en les invitant à la prudence. «Cessez de publier des commentaires de personnes qui tentent de se substituer au jury. Aidez-nous pour que justice soit rendue», a-t-il dit en substance.

Cette sortie du juge est survenue hors de la présence des jurés, ceux-ci — choisis tout au long de la journée de lundi — ayant reçu congé jusqu'à 14h, aujourd'hui. C'est à ce moment que les avocats s'adresseront à eux pour leur expliquer la marche qu'ils entendent suivre. Les témoins seront par la suite appelés à déposer.

La journée d'hier a été consacrée à la présentation d'une preuve de voir-dire et à des discussions de droit entre les avocats et le juge, éléments que les médias n'ont pas droit de rapporter.

En fin de journée, le président du tribunal convoquait les avocats des parties pour 20h, hier soir, afin de poursuivre les discussions sur des points de droit.

Le télévangéliste de Beaufort a nié sa culpabilité, lundi, au Palais de justice de Québec, à trois accusations lui reprochant de s'être livré à des actes de grossière indécence, sur la personne d'un certain S.G. né le 12 juillet 1966, et qui était donc mineur entre juin 83 et juillet 87. C'est à différents moments de cette période que l'accusé aurait eu une conduite indécente, à La Baie, dans le district de Chicoutimi, à Charlesbourg, à Beaufort, à Chicoutimi et à Montréal.

Fuite d'eau sur la rue Peel

■ Une fuite d'eau, sur la rue Peel, au sud du boulevard de Maisonneuve, a donné quelques maux de têtes aux automobilistes qui circulaient dans le centre-ville, tôt hier matin. Mais tout était pratiquement revenu à la normale vers 7h30.

Un tuyau du système d'alimentation des gicleurs automatiques d'un édifice à bureaux situé au 1470 Peel s'est brisé durant la nuit et de l'eau a commencé à se déverser dans la rue vers 1h. Les employés des Travaux publics de Montréal, qui ont éprouvé des petits problèmes techniques avec une valve de fermeture gelée, n'ont réussi à contenir l'écoulement que vers 7h.

À partir de ce moment, la rue Ste-Catherine, entre les rues Stanley et Peel, a été rouverte à la circulation. Les employés de la ville s'affairaient toutefois à réparer le tuyau brisé, seule la moitié de la rue Peel, entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine a été accessible, hier.

L'édifice à bureaux situé au 1470 Peel, a été privé d'eau entre 7h et 14h30. Aucun autre immeuble n'a été affecté. La fosse creusée pour réparer le tuyau fautif a été bouchée hier soir.

Le bris d'hier ne se compare en rien avec le bris d'une conduite en fonte de 20 pouces alimentant l'hôpital Royal Victoria et les résidences environnantes, en avril 1986. La rue Peel, entre l'avenue des Pins et Sainte-Catherine, avait alors ressemblé, pendant quelques heures, à un torrent en pleine crue.

Félix Leclerc n'inspire pas la Commission des écoles protestantes

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Une école nommée Fernand-Séguin, pour les élèves de langue française du système scolaire protestant de Montréal, cela pourrait, un jour, s'imaginer; mais une école Félix-Leclerc, alors là, non! Il ne faut pas y penser.

La Commission des écoles protestantes du grand Montréal a justement fait savoir aux étudiants, aux enseignants et aux parents de l'école secondaire française (protestante) Van Horne, à Côte-des-Neiges, la semaine dernière, qu'il ne pourront, comme ils le souhaitent, franciser le nom de leur institution.

Les divers corps institutionnels de cette importante école (850 élèves): le Conseil des étudiants, le Conseil des enseignants et le Comité d'école (les parents) avaient unanimement proposé les noms des deux illustres québécois récemment décédés pour rebaptiser l'école Van Horne.

L'école secondaire Van Horne a déménagé au 6955 rue Lavoie, à l'angle de la rue Bouchette, soit une rue à l'est de la rue Victoria, en août dernier, non loin de son ancien emplacement. Tous les intéressés s'étaient dit, au semestre dernier, que l'occasion était bonne de donner à cette école du secteur français, un nom qui reflète mieux sa réalité française. Le premier choix était celui de l'illustre vulgarisateur scientifique; le second était celui du non moins illustre poète-chansonnier. M. Van Horne lui, on le sait, était au siècle dernier, un industriel des chemins de fer de l'autre culture.

Dans une lettre adressée le 10 février à la présidente du Comité d'école des parents, Mme J. Rubio, le directeur régional de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, M. D.E. De Silva, rejette les deux suggestions des intéressés.

Le nom de Fernand Séguin, dit

le directeur, venait d'être donné à une école primaire de la Commission scolaire catholique. Or les «critères de la politique de la CÉPM», dit-il, interdisent de donner un nom à une école protestante si celui-ci est déjà porté par une autre école de la région de Montréal. Quant au nom de Félix Leclerc, celui-ci, dit le signataire, a été rejeté «pour d'autres raisons».

La directrice de l'école Van Horne, Mme E. Stotland, n'a pas voulu dire à La Presse, hier, quelles pourraient être ces «autres raisons» qui motivent les autorités scolaires protestantes à rejeter le nom du chansonnier québécois.

Un communiqué expédié à La Presse hier, qu'aucun intervenant ne veut endosser ouvertement, opine que «les francophones ont bien peu d'espoir de voir un jour leur place reconnue dans cette chasse-gardée anglophone» (celle de la commission scolaire protestante). L'histoire du changement du nom de l'école Van Horne en est la démonstration, dit-il.

Selon ce communiqué et selon plusieurs intervenants qui veulent conserver l'anonymat, le secteur français du système scolaire protestant est défavorisé par rapport à l'anglais. On note, par exemple, que la charge d'un enseignant du secteur français est plus grande que celle d'un enseignant de l'autre secteur et que la direction des écoles françaises du secteur protestant est encore anglaise.

Les intervenants disent croire que la raison du refus, dans le cas du premier choix (Fernand Séguin) «semble bien discutable» car il ne s'agissait que d'une école primaire. Des délégués des parents, qui ont demandé de conserver l'anonymat ont dit hier à La Presse que le rejet du nom de Félix Leclerc avait été motivé «pour des raisons politiques».

Bourses d'études de Loto-Québec

■ Pour une quatrième année, Loto-Québec reconduit son programme de bourses et de subventions à l'intention des milieux universitaires québécois. Les sommes disponibles pour 1989-90 s'élèvent à \$85000. Au cours des trois premières années, plus de \$227000 ont été attribués à quatorze responsables de projets.

Ce programme de recherche s'adresse d'abord aux étudiants de maîtrise et doctorat. Les premiers sont admissibles à des bourses de \$10 000, renouvelables pour un an; les seconds à des bourses de \$15000, renouvela-

bles pour deux ans. Ce programme est également destiné aux professeurs et chercheurs universitaires qui peuvent bénéficier d'une subvention de \$10000 à \$30000 par année.

Les projets doivent aborder un champ d'études relié aux jeux de hasard et d'argent. Ils peuvent porter aussi bien, par exemple, sur l'acquisition des habitudes de jeux, la criminalité, les jeux illégaux et les valeurs morales et éthiques que sur l'encadrement législatif et réglementaire que sur les concepts et la structure de base des jeux.

L'Académie Sainte-Anne ferme ses portes

ANDRÉ PRATTE

■ L'Académie Sainte-Anne, où des centaines de jeunes Montréalais ont fait leur cours classique ou étudié le secrétariat, ferme ses portes à la fin de l'année scolaire. La directrice générale de l'Académie, soeur Noëlla Gautreau, a confirmé la nouvelle à La Presse, hier.

Seulement 68 étudiantes suivent cette année le cours de secrétariat offert par l'Académie, comparativement à 120 l'an dernier. Comme tout indiquait que cette baisse de clientèle se poursuivait l'an prochain, les supérieures de la communauté des Soeurs de Sainte-Anne ont décidé de fermer l'institution.

«Avec l'informatique, nous ne pouvions pas arriver même avec les subventions du ministère de l'Éducation», a expliqué la directrice générale adjointe soeur Alma Lamoureux.

Depuis octobre, l'Académie a reçu un grand nombre de demandes d'inscription, tellement que selon soeur Noëlla, le nombre d'élèves aurait pu doubler ou tripler l'an prochain. «Mais la décision est pas mal irréversible», a indiqué soeur Noëlla.

Les Soeurs de Sainte-Anne entendent conserver l'édifice de la rue Christophe-Colomb et l'utiliser comme résidence, bureau, et «peut-être pour un autre projet éducatif». Soeur Noëlla n'a pas voulu en dire plus long sur ce dernier projet, sauf qu'il s'agirait d'un projet d'ampleur limitée, «encore plus privé».

L'Académie Sainte-Anne a ouvert ses portes en 1948. Jusqu'en 1958, elle a offert le cours classique («Lettres et Sciences») et un cours intensif de secrétariat. À partir de 1959, l'Académie n'a donné que le cours de secrétariat,

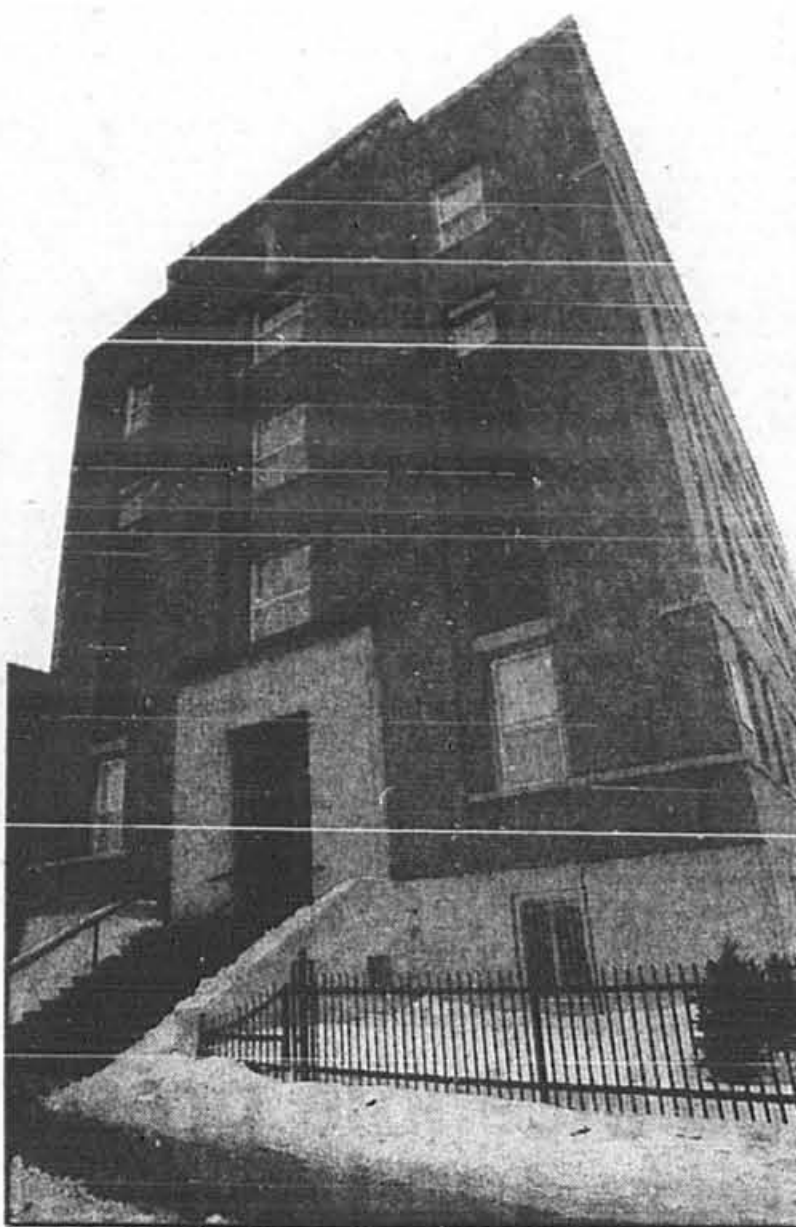


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Fondée en 1948, l'Académie Sainte-Anne ferme ses portes à la fin de l'année, faute d'étudiantes...

un cours qui était destiné aux francophones mais qui était dispensé en anglais.

L'Académie a dû modifier le cours de secrétariat après l'adoption de la loi 101. Depuis ce temps, les cours se donnent en français, mais des périodes de temps restent réservées à la conversation anglaise.

«L'Académie Sainte-Anne, c'était l'école avec un grand E», a affirmé hier Mme Marcelle Langelier, qui y a étudié en 1973-74, et qui est aujourd'hui assistante d'un vice-président de Dominion Textile.

«Les soeurs étaient très sévères sur le maintien, la personnalité, la tenue vestimentaire», a raconté Mme Langelier. «Lorsqu'on écrivait, il fallait être parfaite, pas une seule faute.»

«C'était comme retourner dans les années 1940: à 18-19 ans, nous avions nos noms sur le tableau avec des étoiles à côté. Les soeurs encourageaient la compétition entre nous, elles nous donnaient le goût d'aller jusqu'au bout de nos possibilités.»

Mais, selon Mme Langelier, c'est surtout le fait que tout à l'école se passait en anglais («Il était interdit de parler français») qui donnait aux diplômées de l'Académie Sainte-Anne une longueur d'avance sur les autres secrétaires francophones sur le marché du travail.

«Dans l'industrie, on travaille à 80, 90 p. cent en anglais. C'était une chance unique pour nous d'apprendre l'anglais. Avec la loi 101, l'école a dû s'adapter, mais ça a enlevé l'essentiel de la formation.»

«Les francophones sont maintenant pénalisés par rapport aux anglophones parce que ces derniers, grâce aux écoles d'immersion, arrivent parfaitement bilingues», déplore Mme Langelier.

CÉCM: tollé contre l'intégration de l'éducation aux adultes

PIERRE GINGRAS

■ Éléves, professeurs et professionnels du Service de l'éducation des adultes de la CÉCM s'opposent à l'intégration de ce département au secteur régulier de la commission scolaire.

Selon eux, la restructuration en cours ne peut que mener au démantèlement du Service de l'éducation des adultes au moment même où il est en plein es-

sor. Ils sont contre la politique actuelle de confier à une seule direction d'école l'enseignement régulier et l'enseignement aux adultes, faisant valoir que les deux clientèles scolaires ont des besoins très différents.

Ils exigent donc que les commissaires expliquent clairement leurs intentions et ils tiennent à être consultés avant que la décision ne soit prise.

Pour sa part, l'Institut canadien d'éducation des adultes, organisme voué à la défense des adultes qui sont aux études, craint que l'intégration comme elle se pratique actuellement dans le secteur professionnel, ne s'étende à tous les secteurs d'enseignement. Selon l'institut, ces classes réunissent des jeunes étudiants du secondaire et des adultes qui veulent terminer leurs études.

Au cours d'une conférence de

presse hier à Montréal, la directrice de l'organisme, Mme Esther Désilets, a dit craindre également que l'on demande aux adultes de s'adapter au calendrier scolaire des jeunes, ce qui serait inadmissible selon elle.

Membres de l'Alliance des professeurs de Montréal, les 1000 enseignants qui travaillent à l'éducation des adultes craignent également pour leur avenir et estiment que la restructuration entraînera des pertes d'emploi. Pour leur part, les représentants du syndicat des professionnels affirment que les préoccupations des adultes dans le nouveau système ne sont plus considérées à leur juste valeur. Une association d'étudiants adultes et les quatre commissaires formant l'opposition officielle au Conseil des commissaires, ont donné leur appui à ceux qui s'opposent aux projets de la CÉCM.

À la CÉCM, on estime que les craintes manifestées ne soient pas fondées. Le responsable du comité chargé d'établir les modalités d'application des nouvelles politiques, le directeur général adjoint de la commission, M. René Desjarlais, parle plutôt de «restructuration» que d'intégration.

Selon lui, il n'est pas question d'intégrer des adultes aux cours réguliers du secondaire. Par ailleurs, la diversité et la qualité des services offerts aux adultes ainsi que l'essor que connaît ce secteur d'enseignement ne sont absolument pas compromis, soutient-il. Leur régime pédagogique particulier sera également respecté. «Les opposants à la restructuration devraient attendre le dépôt du rapport avant de se lancer en guerre, dit-il. Le document doit être déposé à la fin du mois et il sera l'objet d'une consultation publique.»

La semaine de travail a été dure? Courez vers la détente!



Imaginez une fin de semaine de détente... Deux jours de plaisirs bien mérités. Deux jours qui vous remettraient vraiment sur pieds! C'est enfin possible grâce à cette offre alléchante des hôtels Hilton participants du Canada et des États-Unis: les week-ends BounceBack™. Des week-ends formidables pour vous et votre portefeuille, puisque nous avons des chambres à partir de 65 \$ (U.S.) par nuit. De plus, si vous emmenez vos enfants,

ils n'auront pas à payer s'ils partagent votre chambre. Et vous aurez *tous* droit à un petit déjeuner continental gratuit, pendant toute la durée de votre séjour. N'attendez plus! Si votre semaine de travail a été dure, courez vers la détente grâce à Hilton.

Pour faire vos réservations ou obtenir plus de renseignements, appelez votre agent de voyage ou composez le numéro de la ligne téléphonique BOUNCEBACK: 1-800-268-9275.



HILTON'S WEEKEND™
1-800-268-9275

Plus de 250 Hilton participants dont:

CANADA (Prix fixes en dollars canadiens)
Hilton d'Edmonton, 79 \$
Hilton de l'aéroport à Montréal, 89 \$
Hilton Bonaventure de Montréal, 119 \$
Hilton de Québec, 89 \$
Hilton de Toronto, 99 \$
Hilton de Windsor, 79 \$

ÉTATS-UNIS (Prix fixes en dollars américains)
FLORIDE
Hilton de Clearwater Beach, 95 \$ tous les jours de la semaine
Fontainebleau Hilton Resort & Spa (Miami Beach), 115 \$
Hilton & Marina de l'aéroport de Miami, 85 \$
NEW JERSEY
Hilton de Short Hills, 95 \$
Hilton Gateway & Towers (Newark), 75 \$
Meadowlands Hilton (Secaucus), 65 \$
Parishan Hilton, 65 \$

NEW YORK
Hilton de Syracuse Square, 65 \$
The New York Hilton & Towers, 155 \$
Rye Town Hilton, 75 \$
Tarrytown Hilton, 75 \$
Waldorf-Astoria & Towers (NYC), 165 \$

Cette offre est valide les vendredis, samedis et dimanches soirs jusqu'au 30 avril. Le nombre de places est limité. Les réservations doivent être faites à l'avance. Ces tarifs ne s'appliquent pas aux réservations, conférences, rencontres de groupes ou à toute autre forme de promotion. Pour plus de détails à propos de cette offre ou de toute autre restriction, appelez votre agent de voyage ou contactez un des hôtels Hilton participants du Canada ou des États-Unis.

LEMENN AUTOMOBILE LTÉE VOLVO
PRESTIGE ET QUALITÉ
VOLVO 240 DL BERLINE
● Servodirection ● 2.3 L à injection électronique
● Sièges chauffants ● Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes
● Servofrains à disques aux quatre roues
● Phares à halogène
89
399\$*
par mois
* Autobail 60 mois. Transport, préparation et taxes en sus sur financement seulement. Sujet à l'approbation de crédit.
LEMENN AUTOMOBILE LTÉE
3839, boul. Taschereau, St-Hubert — 678-1220

STEINWAY
Vente d'entrepôt de pianos
2 JOURS SEULEMENT
VENDREDI ET SAMEDI
Mars 3 et 4
Grande sélection
• USAGES
• REMIS À NEUF
• RECONDITIONNÉS
• NOUVEAUX STEINWAY
HEURES:
Vendredi 9:00-9:00
Samedi 9:00-6:00
Une collection de pianos Steinway sera vendue bien au dessous de leur valeur marchande
\$\$ ECONOMISEZ DES MILLIERS \$\$
Sortie du Queensway ouest à Island Park Drive. Tournez à droite au chemin Richmond (devient Wellington). Sortie du Queensway est sortie à Carling. Tournez à gauche à Kirkwood, à droite au chemin Richmond.

Magasin situé au:
1345 rue Wellington
OTTAWA
LAUZON
MUSIC CENTRE LTD
Depuis 1945
(613) 725-1116

En matière d'entretien, Air Canada devance même des directives de la FAA

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Dans le grand hangar d'Air Canada à Dorval, un Boeing 747 n'a pas très fière allure. Cerné de plateaux élévateurs, d'échelles, branché par câbles et tubes comme un grand malade, l'intérieur vidé, il a l'air loin du ciel. La porte de la soute à bagages avant est là et solide, remplacée depuis quelques mois. L'appareil ne subit qu'un traitement de routine.

Les travaux entrepris sur le Boeing, le seul actuellement dans les ateliers d'entretien, n'ont rien à voir avec l'accident survenu au large d'Hawaï vendredi. L'appareil subit un traitement régulier. Sur ce Boeing 747, comme sur les cinq autres que possède Air Canada, le système de verrouillage de la porte de cargo avant a été changé en 1988.

Accroupi dans la pénombre de la soute vide du Boeing, Roger Morawski, premier directeur de l'ingénierie à Air Canada, montre les verrous de fermeture — six en bas, deux de chaque côté — et un système que son service a fait remplacer bien avant de recevoir des directives de la FAA, la haute autorité américaine en matière d'aéronautique. Mais l'affaire des portes de cargo avant des Boeing 747 est un cas exemplaire, et M. Morawski en profite pour expliquer l'ensemble du système d'entretien des avions.

« Quand nous recevons un avion, en même temps nous arrive une cargaison de livres, de manuels, de fiches, des tonnes de documents qui disent de façon stricte et précise au jour, à la semaine, au nombre d'heures de vol et d'atterrissages tout ce qui doit être fait sur un avion. » Tout est prévu: l'entraînement des spécialistes, les outils utilisés. Des inspecteurs du ministère des Transports assurent la surveillance du

processus. Dans le cas des appareils Boeing, les directives sur l'entretien de base sont placées sous l'autorité de la FAA des États-Unis, et pour les Airbus, de la DGSA de France.

Vérifications

Dès après l'accident de vendredi dernier, en fouillant dans les rapports antérieurs, les gens de l'entretien à Air Canada découvrent qu'il est arrivé un incident semblable à un avion de la Pan Am, heureusement sans morts ni blessés. C'était le 11 mars 1987. Et lorsque Boeing a recommandé à ses clients de modifier les systèmes de fermeture des portes cargo avant, le 27 mars 1987, Air Canada a exécuté les travaux immédiatement. Puis, quand la FAA a ordonné les changements, en accordant un délai d'exécution de dix huit mois à partir du 1er juillet 1988, il y avait déjà six mois que les six Boeing d'Air Canada étaient passés aux ateliers.

Le plus vieux Boeing d'Air Canada date de 1971, les autres de 1973 et 1975. Trois sont entièrement des avions de passagers, les trois autres sont des « combi », moitié passagers, moitié fret.

Vendredi dernier, Air Canada a décidé d'inspecter tous ses 747. Inspection seulement, les renforcements sont faits depuis l'accident du 11 mars 1987. « Nous avons également inspecté les structures autour des portes », insiste M. Morawski. Cette inspection porte sur la corrosion et l'assemblage. Pour la corrosion, les spécialistes jugent visuellement ou en utilisant des ultrasons, des courants électriques et même des rayons X.

United Airline n'avait pas encore renforcé le système de verrouillage électrique et les verrous de la porte cargo de son appareil. D'autres flottes ne sont pas encore entièrement équipées de nou-

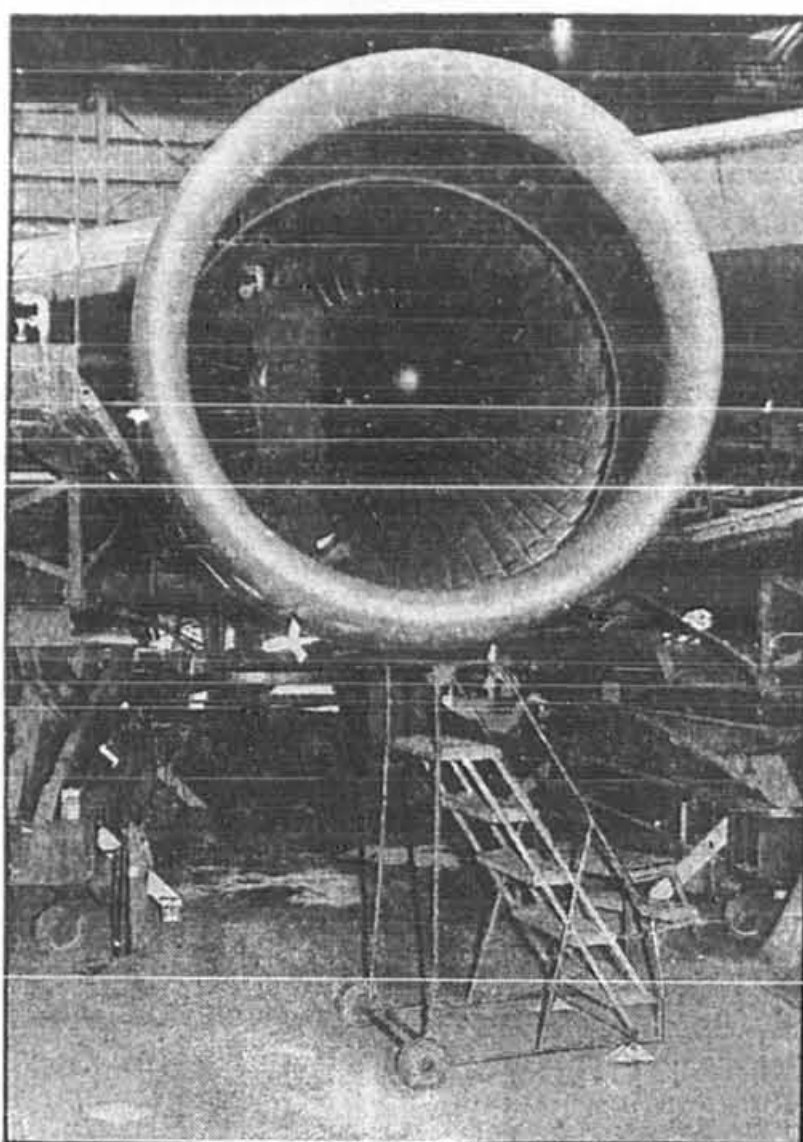


PHOTO JEAN COUPEL, La Presse

Un mécanicien inspecte une à une les pales d'un moteur de Boeing 747 d'Air Canada, dans les hangar d'entretien de Dorval.

veaux systèmes de fermeture de cette porte. À la British Airways, hier, on rapportait que les portes de 37 des 40 Boeing 747 avaient été renforcées.

Sur le 747 actuellement en stage de reconditionnement à Dorval, tout le mobilier de la cabine des passagers a été sorti et sera changé. Les techniciens vont vérifier, pièce après pièce, les moindres composantes de l'avion. L'âge d'un avion n'a pas d'importance, affirme M. Marowski, tout dépend de l'entretien. « La seule recette valable dans l'entretien des avions, c'est de faire la bonne chose tout de suite, avec les gens qu'il faut, les bons outils et au bon endroit. »

Préparer Airbus

Déjà, en prévision de l'arrivée des premiers appareils Airbus européens, en 1990, Air Canada a

envoyé des spécialistes à Toulouse pour inspecter les avions en cours de construction. Jacques Lévesque, ingénieur principal en avionique — la branche de l'électronique en aviation — vit entre Toulouse et Montréal depuis un an. Air Canada va recevoir, comme pour les Boeing, des fiches d'inspection pour chaque pièce, chaque composante. Chaque appareil possède son carnet de santé, constitué de centaines et des milliers de fiches qui sont ressorties à l'occasion de chaque passage en atelier, pour les inspections A, B, C ou D, correspondant à 200, 600, 3000 et 12000 heures de vol.

Dans les ateliers spécialisés, les techniciens devront s'adapter aux nouveaux appareils, qu'il s'agisse des ordinateurs déjà utilisés pour l'entretien des Boeing, ou de matériel plus spécifique à Airbus.

Un B-747 de United Airlines reste cloué au sol 20 heures

Agence France Presse
SYDNEY

■ Un B-747 de la compagnie américaine United Airlines a dû retarder son décollage de 20 heures, hier à Sydney, à la suite d'un problème découvert sur l'une des portes de ses soutes, a annoncé hier un porte-parole de la compagnie.

Selon ce porte-parole, M. Sean McNamara, des inspecteurs avaient noté un défaut dans une porte arrière de soute et avaient décidé en conséquence de retarder le décollage jusqu'au remplacement d'une pièce.

Vendredi dernier neuf passagers à bord d'un Boeing 747, également de United Airlines, qui assurait un vol entre Honolulu et Auckland, avaient été aspirés dans le vide à la suite de l'ouverture d'une brèche dans la carlingue de l'appareil, rappelle-t-on.

M. McNamara a indiqué que durant une série d'inspections, des ingénieurs avaient estimé que le fonctionnement d'une partie de la porte du jumbo-jet inspecté « ne les satisfaisait pas ».

Finalement, le Boeing 747-100 a pu décoller hier matin à destination de Los Angeles via Auckland et Honolulu.

D'autre part, la porte de la soute à bagages mise en cause dans l'accident meurtrier vendredi du B-747 des United Airlines après son départ d'Honolulu (Hawaï) pour la Nouvelle-Zélande, avait été récemment signalée comme défectueuse, a indiqué un enquêteur.

1300 B-747, 737 et 727 à travers le monde devraient être restaurés

Des travaux évalués à \$800 millions

Associated Press
WASHINGTON

■ Un groupe d'experts de l'industrie aéronautique et du gouvernement américains a suggéré hier que l'on enjoigne aux sociétés aériennes mondiales d'entreprendre des travaux de restauration, d'une valeur totale de \$800 millions US, sur les Boeing 747, 737 et 727 prenant de l'âge.

Le groupe, qui cherche à assurer la sécurité d'une flotte aérienne internationale vieillissante, a souligné néanmoins que ces réparations n'étaient pas urgentes et pourraient s'effectuer sur une période de plusieurs années.

Le comité, créé par l'Association du transport aérien, qui représente la majorité des grandes sociétés aériennes américaines, a demandé à la Régie américaine de l'aviation civile (FAA) d'émettre une directive générale qui rendrait obligatoires les modifications et les remplacements préconisés dans 150 bulletins de service émis par la société Boeing.

Le secrétaire aux Transports, Samuel Skinner, a applaudi cette suggestion, en soulignant

que la FAA avait déjà entamé les procédures requises en vue de l'émission de cette directive.

La FAA a juridiction sur tous les avions utilisés par les transporteurs américains. Dans les autres pays, il appartient aux organismes de réglementation d'émettre les ordonnances concernant l'exploitation des avions de ligne.

1300 Boeing

L'Association du transport aérien estime que les travaux proposés viseraient plus de 1300 Boeing dans le monde, et coûteraient en moyenne \$600000 par avion. Son vice-président, Clyde Kizer, a précisé que les réparations et remplacements envisagés dépendraient du nombre des atterrissages et décollages des avions, et de leurs heures de vol totales. M. Kizer a tenu à souligner que ces travaux n'étaient pas considérés comme urgents: « Il n'y a aucun avion dangereux en service à l'heure actuelle, a-t-il soutenu. Nous disons simplement qu'à un certain moment, il ne suffit plus d'inspecter simplement un avion, et que des pièces doivent être réparées ou remplacées ».

COURS ACCÉLÉRÉS JOUR/SOIR OU SAMEDI/DIMANCHE

INTRODUCTION PC (DOS)	1 JOUR	\$125
WORDPERFECT 4.2 OU 5.0	2 JOURS	\$195
WORDPERFECT AVANCÉ	2 JOURS	\$195
WORDPERFECT TRANSITION 4.2 A 5.0	1 JOUR	\$125
LOTUS 1-2-3	2 JOURS	\$195
LOTUS 1-2-3 AVANCÉ	2 JOURS	\$195
DBASE III PLUS	2 JOURS	\$195
DBASE III PLUS AVANCÉ	2 JOURS	\$195

*** AUTRES COURS DISPONIBLES ***

INTERNATIONAL INC., 1055, BEAVER HALL 878-9188 local 24



camp d'été



BASE DE PLEIN AIR ST-JOVITE

INFORMATIONS: Dépliants sur demande

SANS FRAIS: 1-800-567-6728
C.P. 515, St-Jovite, Qué. J0T 2H0
(819) 425-2461 (819) 425-7121
Directeur: Jean-Pierre L'Heureux

GARÇONS ET FILLES DE 6 à 14 ANS

VOILE ESCALADE
CANOT TIR À L'ARC
SKI NAUTIQUE CAMPING
NATATION PLANCHE À VOILE
ÉQUITATION DESCENTE DE
ARTISANAT RIVIÈRE

Située sur le bord du lac Maskinongé à St-Jovite.

Les séjours se déroulent dans la sécurité, l'hygiène, la gaieté, et la bonne humeur, avec un encadrement de 1 responsable pour 7 enfants.

Logement en chambre de 4 — repas équilibrés et copieux.

POSTES DISPONIBLES
MONITEURS — MONITRICES
18 ans et plus. S.v.p. envoyez c.v.



TOUT LE MONDE GAGNE!

MER. 1^{er} AU SAM. 11 MARS

ÉPARGNEZ 10% 20%

25% ET MÊME 50%

SUR LA MARCHANDISE À PRIX COURANT.

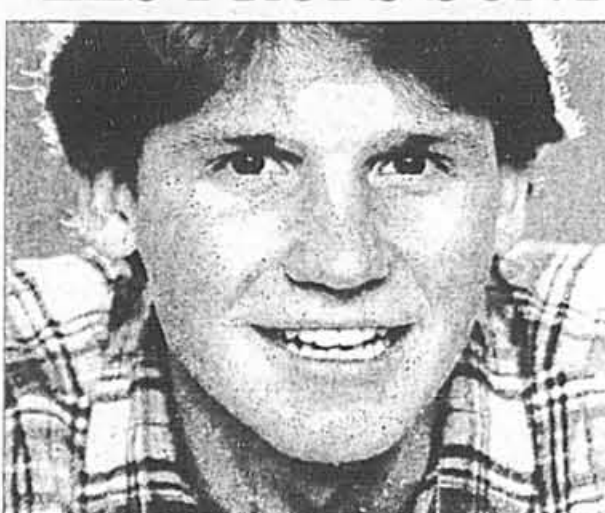
VOUS ALLEZ TROUVER

AUX Centres à la mode

- PROMENADES ST-BRUNO
- CARREFOUR LAVAL
- FAIRVIEW POINTE CLAIRE
- GALERIES D'ANJOU

OBTENEZ VOTRE CARTE À GRATTER À VOTRE CENTRE À LA MODE.

"LES PROFS SONT LÀ POUR MOI."



"J'ai toujours eu des problèmes en maths. Ici, les profs sont super-disponibles. Je n'ai jamais eu d'aussi bonnes notes."

Reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec, l'Académie Kells est une école mixte de langue française qui, en raison de son excellent rapport maître/élèves, favorise au plus haut point l'apprentissage.

D'année en année, l'école bâtit pour votre enfant un programme d'enseignement adapté à ses besoins particuliers.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au registraire. (514) 932-1100

Académie Kells

Une division du Centre d'enseignement de Westmount
395, avenue Elm
Westmount (Québec) H3Z 1Z4
Permis n° 143 923



SHADOW 1989 S.E.

EN SPÉCIAL AVEC BANDES DÉCORATIVES ET AILERON ARRIÈRE

\$10,999*

Transport, préparation et taxe en sus

OU LOCATION CLÉ D'OR

\$244. par mois

avec un dépôt de seulement \$275.

- Servo-freins • Servo direction • Batterie sans entretien
- Moteur 2200 cc. à injection électronique • Console centrale avec accoudoir • Verrouillage de protection pour enfants
- Alumage électrique • Système d'échappement en acier inoxydable • Phares halogènes • Chauffage-moteur
- Instruments complets incluant tachymètre • 2 miroirs extérieurs ajustables • Moulures de protection • Radio am/fm stéréo • Suspension avec barres anti-roulis
- Pneus radial 4 saisons • Essuie-glace intermittent • Groupe lumières • Dégivreur arrière • Tapis avant et arrière
- Modèle 4 portes disponibles au même prix

Garantie 7 ans
115,000 km incluse
NET DU PROGRAMME CHRYSLER



OOOOH OUI!!!

1400, BOUL. LABELLE (au sud du boul. St-Martin)

Laval 682-1700

Montreal 332-4555

DESMEULES CHRYSLER



Marie-Agnès Raymond ne peut immigrer au Québec

Pourtant, il y a ici pénurie d'infirmières

Clinique d'optométrie



Le docteur Micheline Chiasson, optométriste, est heureuse d'offrir à la population du secteur Anjou les soins visuels complets:

- Examen approfondi de votre vision
- Choix de montures
- Choix de verres traditionnels et industriels
- Verres de contact
- Orthoptique (entraînement visuel)
- Conseils en matière de prévention oculovisuelle

Pour rendez-vous, veuillez composer le
353-7770 poste 2280

Centre d'optique SEARS

Les Galeries d'Anjou

7451, boul. Les Galeries d'Anjou

LOUIS FALARDEAU

■ Marie-Agnès Raymond a 29 ans. C'est une Française — de Martinique. Elle veut immigrer au Québec, qu'elle connaît bien pour y avoir vécu de 78 à 83.

Elle a fait une demande en bonne et due forme au début de l'année dernière. La réponse — négative — n'a pas tardé à venir, sous forme de deux lettres, datées du 22 mars 88, de M. Gerry Power, conseiller à l'immigration à Port-au-Prince (Haïti).

Dans la première, il lui annonçait «qu'une offre d'emploi approuvée par nos services au Québec est indispensable à la poursuite de l'étude de (sa) demande».

Dans l'autre, il lui disait que sa demande était refusée, après que les renseignements qu'elle avait fournis eurent été «soigneusement étudiés en fonction des besoins du Québec à l'égard des per-

sonnes possédant (ses) compétences». M. Power l'informait que si un de ses parents habitant Montréal acceptait de la parrainer, sa demande serait réévaluée.

En clair, sa demande est refusée parce que Mme Raymond n'est pas jugée employable. Son métier n'est pas de ceux où il y a pénurie au Québec. Elle peut renverser cette présomption en se trouvant elle-même un emploi.

Mme Raymond est infirmière. Une profession où la demande est forte, s'il faut en croire toutes ces histoires d'hôpitaux qui n'arrivent pas à trouver de personnel.

«Il y a une très grande pénurie», affirme Jeannine Pelland, présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. «Certains hôpitaux ont 30, 40, 50 postes à combler. On en est même à offrir des postes à temps complet. L'Association des hôpitaux du Québec calcule qu'il



Marie-Agnès Raymond

manque jusqu'à 1 000, même 1 500 infirmières dans l'ensemble du Québec.»

On manque d'infirmières, mais la pénurie est théorique, reconnaît Mme Pelland. C'est que beaucoup d'infirmières ont quitté le métier. Mal payées, travaillant dans de mauvaises conditions, le soir, la nuit, et un week-end sur deux, elles préfèrent faire autre chose. Sans doute que si les conditions étaient considérablement améliorées, il n'y aurait plus de pénurie, reconnaît la présidente de l'ordre.

Elle pense que Mme Raymond pourrait facilement se trouver un emploi si on lui permettait d'immigrer ici. D'autant plus qu'elle a fait ses études d'infirmière à Montréal et qu'elle détient un permis de l'ordre depuis février 83. Il suffirait qu'elle paie ses cotisations pour retrouver son droit de pratique.

Mme Raymond a bien tenté de trouver un emploi, mais ses nombreuses demandes sont jusqu'à maintenant restées sans réponse. On peut comprendre qu'un hôpital hésite à embaucher quelqu'un à distance, surtout quand cette personne n'est pas immédiatement disponible. Il faut en effet au moins six mois, et souvent un an, avant qu'une demande d'immigration ait franchi toutes les étapes.

Mme Raymond a deux tantes à Montréal, mais leur moyens financiers ne sont pas suffisants pour la parrainer.

Au ministère de l'Immigration, on ne s'émue pas. Le conseiller Power a joué selon le livre, qui est le Guide du Québec des emplois. «C'est bien de valeur, mais c'est comme ça», commente Pierre Lebel, l'attaché de presse de la ministre Louise Robic.

L'Hôpital juif et un médecin condamnés à payer \$118 800

JOYCE NAPIER

■ L'Hôpital général juif ainsi qu'un médecin qui y dirigeait un programme de recherche, ont été condamnés hier par la Cour supérieure à verser \$118 800 en dommages à la famille d'un homme décédé d'une crise cardiaque après avoir subi une première injection au cours d'une thérapie expérimentale.

Dans sa décision, qui s'étale sur 43 pages, le juge Louis De Blois, a expliqué que l'hôpital et l'ophtalmologiste, le docteur Martin Kaback, devaient se partager également le fardeau et remettre cette somme à Mme Estelle Weiss et à ses cinq fils, aujourd'hui âgés entre 20 et 38 ans.

Le décès de Julius Weiss est survenu le 13 octobre 1981 à l'hôpital même. Une semaine auparavant, le patient avait subi une opération de la cataracte, opération de routine qui s'était très bien passée.

Toutefois, dans le cadre d'un programme de recherche offert par l'Hôpital général juif, et dirigé par le docteur Kaback, M. Weiss devait subir trois piqûres, appelées angiogrammes à la fluoresceïne. La thérapie consistait à injecter un liquide colorant dans une veine du bras du patient afin de contrôler l'œdème de la rétine, après une opération de la cataracte.

Mais après la première injection, M. Weiss a eu une chute de pression et des convulsions. Des membres de l'équipe de recherche ont alors appelé l'équipe de réanimation. Et ce n'est que 20 minutes après les premières convulsions qu'un défibrillateur (appareil qui administre des chocs électriques en cas d'arrêt cardiaque) a été utilisé, sans succès. Il était déjà trop tard.

Le juge De Blois s'est attardé longuement sur la responsabilité des médecins, dans le cadre d'un programme de recherche, de bien expliquer aux patients tous les risques qu'ils peuvent courir s'ils acceptent d'y participer. Dans le cas présent, a conclu le juge, M. Weiss a été mal informé des risques et des conséquences de cette thérapie, et cette responsabilité incombait tant à l'hôpital qu'au médecin qui dirigeait le programme.

Le juge a souligné que d'après certains témoignages, M. Weiss a éprouvé pendant de longues années des troubles cardiaques qui ne l'empêchaient pas de vivre une vie normale. Mais, a constaté le juge, le docteur Kaback a su bien trop tard que son patient avait ces troubles. Lors de son témoignage, le médecin a même admis que s'il l'avait su, il aurait agi différemment avec M. Weiss.

Le juge a noté que plusieurs témoins experts sont venus expliquer que cette thérapie présentait des risques, bien que moindres, pour les patients souffrant de troubles cardiaques, comme M. Weiss. Il va sans dire, ont également affirmé ces témoins, tous médecins spécialistes, que le patient aurait dû être avisé de ces risques dans les moindres détails. De plus, ont-ils tous confirmé, M. Weiss n'aurait jamais accepté de participer à ce programme s'il avait été avisé qu'il courait le moindre risque de perdre la vie.

AUCUN DÉPÔT AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT AVANT LE 12 JUIN 1989

LAVE-VAISSELLE KitchenAid®



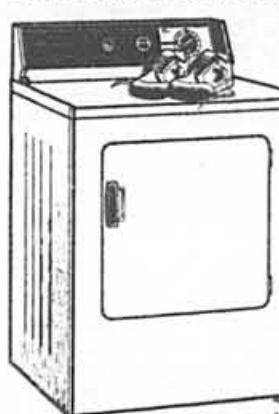
LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER Modèle: KDC 21 AD «custom»

- Lavage normal
- Lavage léger
- Rincage et attente
- Voyant du chauffe-eau
- Panneaux amande ou blanc seulement

Service et livraison gratuits

699\$

Kelvinator



SÈCHEUSE Modèle: AD73

- Cycle automatique pour tissus infroissables
- Sélecteur de température à quatre positions
- Refroidissement pour tous les cycles
- Interrupteur de sûreté de la porte
- Séchage à fort débit d'air
- Couleur blanche

Service et livraison gratuits

299\$



Danby

RÉFRIGÉRATEUR Modèle D730

Capacité de 9.5 pieds cubes, portes doubles, dégivrage automatique, lumière intérieure, charnières réversibles, tablettes ajustables à multi-positions, intérieur de luxe pur blanc européen.

Service et livraison gratuits

399\$

DESTAR



BASE À MICRO-ONDES Modèle 7804

Magnifique base pour four à micro-ondes munie d'un comptoir à épices et d'une tablette amovible.

Service et livraison gratuits

89\$

L'actuelle

La cuisine actuelle se doit d'être fraîche et gaie. Cette table blanche en bois, accompagnée de quatre chaises lattées apportera à votre coin repas une bouffée de fraîcheur. Buffet aussi disponible. **5 pièces**

999\$

Livraison gratuite



Le confort moderne

Ce somptueux ensemble de détente inclinable «Soft Touch» marie confort et style. La douceur des épais coussins du dossier, des sièges et accoudoirs, accompagnés des repose-pieds intégrés vous transporteront dans un monde de détente inégalable.

Fauteuil: **599\$**

Causeuse: **899\$**

Sofa: **1199\$**

Service et livraison gratuits

ACHAT MINIMUM DE 750\$* NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE* SUJET À L'APPROBATION DE CRÉDIT
*AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER LE 12 JUIN 1989 SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN STOCK



BRAULT & MARTINEAU

Où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

MONTREAL

7930, Sherbrooke est
(Métro Beaugrand)

353-7330

LAVAL

382, boul. des
Laurentides

667-3210

VILLE LASALLE

1130,
Dollard

364-6110

ST-LÉONARD

6875, Jean-Talon est
(Près des Galeries d'Anjou)

254-9455

LONGUEUIL

3245, Chemin Chambly
(Coin Roberval)

679-1260

DOLLARD-DES-ORMEAUX

3345, boul. des Sources
Sortie 55 Transcanadienne

685-3572
Plaza Centennial

CENTRE du RASOIR FINE LAME
Jusqu'au 11 mars 1989

CLINIQUE D'AIGUISAGE

99¢ COUTEAUX
CISEAUX
L'UNITÉ ciseaux dentelés: \$1.50

Ciseaux: longueur maximale 20 cm

Couteaux: lame maximale 25 cm

20% de rabais
sur nos couteaux et ciseaux de marques
HENCKELS • VICTORINOX • FINE LAME • WISS

CENTRE du RASOIR FINE LAME

FRANCHISES DISPONIBLES
Info: M. Marcoux
514-761-5501

MONTREAL 1241 Carré Philips 6845 St-Hubert Place Versailles Galerie Dupuis Alexis Nihon	842-2921 276-3266 354-1040 844-5117 939-1569	LAVAL Carrefour Laval Centre Duvernay VERDUN 4116 Wellington LASALLE	688-0160 681-5710 761-5505 364-9706	ST-HYACINTHE Les Galeries de St-Hyacinthe ST-JEAN Carrefour Richelieu ST-JEROME Carrefour du Nord	774-1257 349-1005 431-3434 465-9750	TERREBONNE Les Galeries de Terrebonne STE MARIE SUR LE LAC Promenades des Deux-Montagnes ROSEMERE Galerie Mille-Îles	492-6793 472-2384 437-9178 692-1183
---	--	--	--	--	--	--	--

MONT-ROYAL
Centre Rockland
ST-LAURENT
Place Verdy
POINTE CLAIRE
Centre Fairview

737-0426
334-7140
697-6343

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain veut débattre publiquement du «rapport Bourbeau»

FRANÇOIS FOREST

■ Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a rendu public hier, un mémoire présenté au Conseil des ministres le 8 décembre 1987 par André Bourbeau, alors ministre des Affaires municipales du Québec. Ce mémoire serait l'énoncé politique du gouvernement en matière d'habitation que les locataires attendent depuis des années, mais dont la publication n'a pas encore été autorisée par le nouveau ministre Pierre Paradis.

Deux des 15 recommandations du mémoire, document codé «confidentiel» parce que la divulgation (...) porterait vraisemblablement préjudice à la poursuite des relations entre Québec et Ottawa, ont déjà été annoncées: l'accès à la propriété avec un prêt sans intérêt de \$7000 pour un couple avec deux enfants, et l'allocation-logement (\$32 à \$52 par mois) pour les familles avec enfants qui bénéficient de l'aide sociale.

Les autres mesures importantes du ministère avaient trait:

- à l'extension du programme Logirente aux personnes de 55 ans ou plus dès 1988 et aux personnes de 50 ans ou plus en 1990;

- à l'entrée en vigueur d'un programme d'allocation au logement pour les familles avec enfant mineur, qui viserait à combler 75 p. cent de l'écart entre le loyer réel payé par ces ménages et 25 p. cent de leurs revenus;

- à l'abolition du programme de remboursement d'impôts fonciers (RIF);

- la réduction du rythme de réalisation annuel de logements sans but lucratif (HLM) de 1000 unités à compter de 1988.

Le ministre Bourbeau indiquait dans son mémoire en décembre 1987: «Force est de constater que les interventions gouvernementales actuelles ayant des incidences sur le logement ne sont pas toujours cohérentes et génèrent même des situations inéquitables».

Le ministre faisait référence à «certaines clientèles telles que les personnes âgées ou handicapées, les chambreurs, les sans abris qui requièrent des solutions spécifiques».

Selon le FRAPRU, le ministre Paradis, en poste depuis le 23 juin dernier, a choisi de garder le document secret tout en l'appliquant à la pièce, ce qui lui permet d'éviter la controverse d'une commission parlementaire. En conséquence, il demande au ministre de publier le mémoire pour qu'il puisse être discuté.

L'organisme de défense des droits des locataires estime que la mesure de l'allocation-logement est «très contestable» car elle crée une inflation qui profite finalement aux propriétaires puisque le loyer augmente. Le FRAPRU révèle que les personnes âgées ayant accès au programme Logirente subissent des hausses de loyer de 15 p. cent précisément à cause de cette allocation-logement, alors que la moyenne des hausses au Québec se situe à huit p. cent.

«Comme ces gens-là ne contestent pas les hausses, même s'ils allouent plus de 50 p. cent de leur budget au logement, c'est de l'ar-

gent net pour les propriétaires», explique François Saillant du FRAPRU.

M. Saillant craint que la généralisation de l'allocation-logement se fasse au détriment des budgets de logement social et sans renforcement du contrôle des loyers (seulement trois p. cent des hausses de loyer sont contestées devant la Régie du logement). Il craint de plus qu'en voulant solutionner des problèmes particuliers, le gouvernement, en réduisant la construction de HLM, ignore complètement la construction d'habitations pour les familles.

En demandant un débat public sur la question, le FRAPRU rappelle les résultats du recensement de 1986: 554 000 ménages consacrent plus de 30 p. cent de leurs revenus au logement; le revenu moyen des ménages s'est accru de 35 p. cent entre 1981 et 1986 alors que le loyer moyen a grimpé de 53 p. cent. Il est urgent, selon l'organisme, que le gouvernement exige un contrôle de tous les loyers puisque 82 p. cent de l'aide au logement est constitué d'abris fiscaux qui font «de l'immobilier un secteur d'investissement si rentable».

Le onzième meurtre: une querelle de trop

■ Un jeune homme âgé de 20 ans a comparu, hier après-midi en Cour du Québec, pour répondre d'une accusation de meurtre au deuxième degré relativement à la mort de son co-locataire, survenue dimanche soir, dans un logement du quartier Villeray, dans le nord de Montréal.

Le juge Albert Ouellette a remis au 22 mars son retour devant le tribunal alors que se dérouleront les communications de la preuve entre la Couronne et la défense.

L'accusé, Sylvain Migneault, s'était de lui-même rendu à la police. Le corps de la victime, Jean-François Poirier, 25 ans, avait été découvert par les policiers dans le logis situé au 592B, est, rue de Liège, baignant dans une mare de sang, peu après les révélations de Migneault.

Poirier avait été apparemment frappé avec une barre de métal servant à soulever des haltères.

Il s'agirait, selon les enquêteurs, des résultats d'une querelle.

Île de Montréal

Guerre aux pesticides dans l'île de Montréal



FLORIAN BERNARD

Les citoyens de plusieurs villes de la CUM ont décidé de se regrouper au sein d'une nouvelle association —

C.A.U.S.E. — dans le but de lutter contre l'épandage abusif de pesticides sur les pelouses et dans les lieux publics. L'Association qui a pris naissance dans l'ouest de l'île de Montréal étend maintenant son influence à l'ensemble du territoire métropolitain. La présidente, Mme Pat Libling, de Roxboro, estime que la récente loi adoptée par Québec concernant les pesticides n'est pas assez sévère. Elle croit que l'environnement et la santé des gens sont de plus en plus menacés par les pesticides et les herbicides. De son côté, le professeur d'entomologie Stuart B. Hill, du collège McDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, vient de lancer un avertissement sévère aux autorités. «Si nous ne modifions pas immédiatement nos attitudes face à l'environnement et à la préservation des espaces verts, 20 p. cent des espèces végétales et animales auront complètement disparu d'ici la fin du siècle. Je suis étonné de constater l'incroyable naïveté des gens concernant la survie des espèces».

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX A SAINT-LAURENT

■ Les citoyens de Saint-Laurent seront invités, prochainement, à apporter leurs déchets dangereux et toxiques dans un endroit déterminé où l'on procédera au tri et à la destruction de ces matières. C'est à l'invitation de la Commission de l'Environnement de la CUM que cette initiative a été adoptée. Parmi les déchets dangereux relevés par la Commission, il y a les insecticides, les solvants, les peintures et les vernis, les produits de nettoyage, les huiles et térébenthines, les produits liés à l'automobile, les acides, etc.

POURSUITES RELIÉES À L'ENVIRONNEMENT

■ Au cours du dernier exercice, la Communauté urbaine de Montréal a intenté 162 poursuites relatives à la pollution de l'air ou de l'eau. Au total, 142 poursuites ont été réglées et les amendes imposées par le tribunal ont atteint \$87 625. En 1987, 157 poursuites avaient été intentées. Le montant des

amendes avait totalisé \$69 575. En 1988, 1 579 plaintes ont été adressées au service de l'Environnement de la CUM. Ces plaintes, en majorité, concernaient la pollution de l'air.

L'AUTO-ASSURANCE DE MONTREAL-NORD: UN SUCCES

■ Le fonds autonome d'assurances-responsabilité civile de Montréal-Nord vient d'atteindre \$1,4 million. Par mesure de précaution, la ville verse, chaque année, un montant de \$100 000 au fonds d'assurances. En trois ans, elle n'a payé qu'une réclamation de \$11 000. La crédibilité du fonds autonome est devenue si évidente que pour 1989, Montréal-Nord a pu obtenir d'un assureur une soumission pour une assurance-parapluie de \$5 millions contre une modique prime de \$42 000, ce qui n'avait jamais été possible auparavant. Le maire Yves Ryan avait décidé de créer ce fonds, il y a quelques années, au moment où les primes liées à l'assurance-responsabilité civile avaient connu des hausses hors de proportion.

BUDGET TRIENNAL DE \$27 MILLIONS A POINTE-CLAIRE

■ L'administration municipale de Pointe-Claire consacrera \$27,9 millions à des nouveaux projets, au cours des trois prochaines années. Le maire Malcolm Knox a signalé qu'une somme de \$18,8 millions sera allouée à des travaux d'améliorations locales. La ville entreprendra également des travaux de modernisation à son réseau d'aqueduc et à l'usine de traitement des eaux. Les fonds nécessaires au projet de revitalisation des villages de Pointe-Claire et Valois sont inclus dans le programme des dépenses d'immobilisations pour 1989.

LES MAIRES DE LA CUM EN CONGRÈS

■ Les maires, les conseillers et les administrateurs des municipalités de banlieue de la CUM tiendront leur congrès annuel les 16 et 17 mars prochains, à Montréal, sous la présidence du maire Bernard Lang, de Côte Saint-Luc. Les principaux ateliers seront consacrés au transport en commun et à son financement, à l'environnement, aux relations avec le gouvernement du Québec et à la fiscalité municipale. Il sera également question de la Régie intermunicipale des déchets. Enfin, les élus tenteront d'élaborer les grandes lignes d'un plan d'urgence à la mesure de l'ensemble de l'île de Montréal.

N'ACHETEZ PAS UNE PISCINE...

AVANT D'AVOIR VU LE GRAND SPLASH CITADELLE DU 4 AU 12 MARS

Découvrez une vague de piscines dernier-cri:

- 87 piscines creusées, dans les collections Platinum et Estivale
- 40 piscines hors-terre
- grand choix de toiles et de revêtements extérieurs
- estimation et plan d'aménagement à domicile gratuits pour les piscines creusées

CENTRE CITADELLE
N°1 SUR TOUTE LA LIGNE

QUALITÉ
CITADELLE
GARANTIE

Dépliants sur les soins oculaires

■ Les optométristes du Québec distribuent des dépliants sur les soins oculaires à l'occasion de la semaine nationale de la vision, qui se déroulera du 5 au 11 mars 1988. Les dépliants contiennent des recommandations portant notamment sur les écrans cathodiques, les jeux vidéo et la vision des enfants.

SÉMINAIRES INTENSIFS D'INFORMATIQUE

Jour — Soir — Fin de semaine

- Introduction au IBM-PC 1 et 2 (DOS)
- WordPerfect 4.1-4.2 et 5.0
- Lotus 1-2-3

ENDROIT:

Rive-Sud de Montréal (Boucherville)
Transport organisé pour groupes

SERVICE DE CALCUL INFORMATIQUE M.D LTÉE

Tél.: (514) 641-1775 jour seulement
(514) 468-7374 soir seulement

Conférence

AVENIRS DE LA PALESTINE ESPOIRS DE L'INTIFADA

avec

Mme Rita Gicaman
Professeure à l'Université de Birzeit,
en territoires occupés

Samedi le 4 mars
14 h
Centre St-Pierre
1205, de la Visitation
(Métro Beaudry)

La conférence est organisée conjointement par le Centre d'Études arabes pour le développement (CEAD) et le SUCO.

Contribution volontaire suggérée: \$2.00

Information: 843-7872

CHERCHE PAS, C'EST LÀ...

dans le

CATALOGUE PRINTEMPS- ÉTÉ 1989

de DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS



**RECHERCHER LE SYMBOLE
DES SOLDES "ACHÈTE-
TOUT" ET ÉCONOMISEZ**

Magasinez tôt! Si vous achetez des articles portant ce symbole d'ici le 18 mars 1989, vous économiserez gros. Ne manquez pas cette occasion!



**PRIX
IMBATTABLE,
C'EST GARANTI**

Si un de nos concurrents annonce, en même temps que nous, un article identique à prix inférieur, nous vous l'offrons au meilleur prix; c'est garanti! Détails en page 200C du nouveau catalogue printemps-été 1989.



**LIVRAISON À DOMICILE DANS
LA RÉGION DE MONTRÉAL**

COMPOSEZ: 335-1511

Voir page 200A dans le catalogue printemps-été pour avoir plus de détails.



Les frais de 2 \$ exigés en échange du catalogue sont remboursables sur tout achat d'au moins 20 \$ (taxe exclue). Vous pouvez vous procurer votre catalogue aux magasins figurant sur la liste à droite.

MONTRÉAL: 6580, rue St-Hubert • 900, rue St-Zotique Est • 1018, rue Ste-Catherine Est • Place Frontenac • 2565, rue Matson • Centre Jean-Talon • 4655, rue Jean-Talon • 9235, boul. LaSalle • Place Bourassa • Place Versailles • Les Galeries d'Anjou • 1480, boul. St-Jean-Baptiste • Plaza Alerte-Noron • Mail Cavendish • 1428, rue Bleury • Plaza Côte-des-Neiges • 1468, boul. Sarcelle • 1120, boul. Laurentien • 4470, rue Wellington • 2700, rue Victoria • 5271, boul. Newman • Mail West Island • 3086, boul. St-Charles RIVE-SUD DE MONTRÉAL; Centre Jacques-Cartier • 2930, chemin Chamblay • 3535, boul. Taschereau • Mail Champlain • Centre commercial Bonimart LAVAL; 3370, boul. St-Martin • Place des Aubaines • Carrefour Laval
EN BANLIEUE: Granby • Ile-Perrot • Repentigny • St-Basile • St-Eustache • St-Hyacinthe • St-Jean • St-Jérôme • Valleyfield • Rosemère • Sorel
Service de livraison à domicile

Les vents sont meurtriers sur la 20

DANIELLE BONNEAU

■ Dix-huit p. cent des accidents survenus au cours des trois dernières années sur la route 20, à la hauteur du Mont Saint-Hilaire, ont été causés par les vents extrêmement violents qui soufflent à l'occasion sur la région.

C'est ce qui ressort d'une étude préparée par la Sûreté du Québec à l'intention du ministère des Transports, à la suite de l'accident mortel qui s'est produit le 12 janvier dernier au Mont Saint-Hilaire. Un homme et sa femme, âgés d'une soixantaine d'années, ont alors perdu la vie lorsqu'un camion-remorque sans cargaison, emporté par une rafale de vent, est tombé à la renverse sur l'automobile du couple.

Selon le rapport, quatre des 19 accidents survenus entre les sorties 113 et 115, en 1986, ont été causés par des vents violents. En 1987, cela n'a été le cas que d'un accident sur 23. L'an dernier, toutefois, 14 des 30 accidents se sont produits alors que des vents forts soufflaient sur les deux kilomètres en question de l'autoroute. Et, cette année, un accident sur 19 (l'accident cité plus haut) est survenu dans de pareilles conditions.

Le vent s'engouffrant entre les montagnes, il se forme à la hauteur du Mont Saint-Hilaire un genre d'entonnoir. Les problèmes surviennent quelques fois chaque année, à l'est du pont surplombant la rivière Richelieu, et lorsque le vent vient du sud-ouest.

« Dans tous les cas, des camions-remorques ne transportant pas de marchandise sont impliqués dans ces accidents », a souligné hier le capitaine Denis Pelletier, responsable de la section de Saint-Jean, à la SQ. « C'est toujours le même scénario qui se répète, et toujours au même endroit. Le vent est extrêmement violent et les camions-remorques sont renversés par des rafales. »

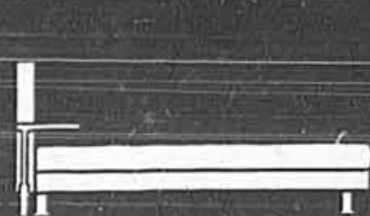
Le rapport n'ayant pas encore été remis au ministère des Transports, le capitaine Pelletier n'a pas voulu, par courtoisie, en révéler les recommandations. Il voudrait que des spécialistes étudient le problème. Il a toutefois précisé que plusieurs mesures relativement simples pourraient être adoptées, comme de planter des arbres de chaque côté du tronçon de l'autoroute ou détourner les camions sur une autre route lorsqu'il vente violemment, comme cela se fait en Ontario.

Près de Burlington, en effet, le pont à six voies, Twin Burlington James N. Allen Skyway, récemment rénové, est muni d'affiches clignotantes activées lorsqu'il vente très fort. Les camions-remorques sans cargaison sont alors encouragés à emprunter l'autoroute à quatre voies située non loin.

« C'est un couloir très fréquenté reliant Toronto aux États-Unis, souligne le sergent Henning Schmidt. Les rénovations, réalisées au cours des cinq ou six dernières années, ont vraiment amélioré la situation. Le pont est plus sûr lorsqu'il vente et il y a moins d'accidents. D'autres solutions ont été adoptées ailleurs et j'ai entendu dire qu'à certains endroits, aux États-Unis, des pare-vents en acier ont été aménagés. »

Le coroner Lague, qui s'est penché sur la mort accidentelle du couple de Sainte-Foy, le 12 janvier, a recommandé la tenue d'une enquête publique. Le docteur Jean Grenier, coroner en chef du Québec, n'a pas encore pris de décision.

Solde d'entrepôt JUSQU'À 70%



Profitez du déménagement de nos entrepôts pour mettre la main sur des meubles et luminaires irrésistibles parmi nos modèles de fins de séries, en surplus ou d'exposition.

**Château
d'aujourd'hui**

domicil

**Aucune offre
raisonnable
ne sera
refusée.**

MERCREDI de 10 h à 18 h
JEUDI de 10 h à 21 h
VENDREDI de 10 h à 21 h
SAMEDI de 9 h à 17 h

UNE SEULE ADRESSE: 2893, boul. LE CORBUSIER, LAVAL (au nord de l'autoroute 440) — 687-6665

Couvre-feu pour les jeunes à Washington

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Un couvre-feu pour les jeunes a été imposé hier à Washington, capitale des États-Unis, devenue en 1988 ville américaine numéro un du meurtre et de la drogue.

Le conseil municipal a décidé d'interdire les rassemblements de jeunes de moins de 17 ans dans les rues et les parcs de la ville entre 23h00 et 6h00. L'entrée en

vigueur de ce couvre-feu sera toutefois repoussée à minuit les vendredis et samedis soir.

La décision du conseil fait partie de ses efforts pour mettre fin à la vague d'assassinats, généralement liés au trafic des stupéfiants, qui n'a cessé de s'accroître au fil des derniers mois. 372 meurtres avaient été enregistrés à Washington en 1988, plaçant la capitale au premier rang des villes américaines sur la base du nombre de meurtres par rapport

à la population. 90 personnes y ont été assassinées depuis le début de l'année, soit 36 de plus qu'à la même date de l'an dernier.

Le responsable de la justice locale, M. Frederick Cooke, a cependant estimé que le couvre-feu « ne résoudrait pas le problème de manière sensible ». Il a souligné que la plupart des meurtres, dont 60 pour cent sont liés à la drogue, ont pour auteurs et comme victimes des gens de plus de 30 ans.

Vous méritez une promotion...

nous vous l'offrons!



190 E 2.6 / NEUVE / 1989

599\$/mois

Location de 48 mois 8500\$/Comptant 25 500\$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



260 E / NEUVE / 1989

699\$/mois

Location de 48 mois 9500\$/Comptant 29 000\$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



300 E / NEUVE / 1989

799\$/mois

Location de 48 mois 11 000\$/Comptant 33 500\$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



300 SE / NEUVE / 1989

899\$/mois

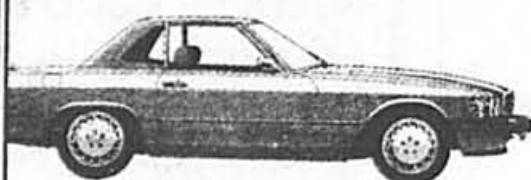
Location de 48 mois 14 000\$/Comptant 38 500\$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



420 SEL / NEUVE / 1989

999\$/mois

Location de 48 mois 17 000\$/Comptant 44 000\$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



560 SL / NEUVE / 1989

1 099\$/mois

Location de 48 mois 26 000\$/Comptant 45 000\$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



Mercedes-Benz Canada Inc.
Division Détail

MONTRÉAL
7 000, boul. Décarie
Coin Ferrier
Montréal (Québec)
tél.: (514) 735-3581

GREENFIELD PARK
845, boul. Taschereau
À deux minutes du pont Champlain
Greenfield Park (Québec)
tél.: (514) 672-2720

N'ACHETEZ PAS UN ENSEMBLE PATIO...

AVANT D'AVOIR VU
LE GRAND
SPLASH
CITADELLE
DU 4 AU 12 MARS

Découvrez une vague
d'ensembles
patio dernier-cri:

- plus de 200 ensembles en résine de synthèse
- choix de couleurs de résine
- plus de 25 coloris dernier-cri de coussins et de parasols
- tissus de recouvrement en Dralon®, Textelene® ou Jacquard®
- parasols super opaques de 7½ pi ou 8½ pi

Le département de meubles de patio est fermé le dimanche.



CENTRE
CITADELLE
N°1 SUR TOUTE LA LIGNE



On coupe les prix,* pas les films!

★ plus de 80 films par mois

★ minimum de 25 primeurs

★ version intégrale

★ sans interruptions publicitaires

★ guide-horaire mensuel gratuit



Milagro



Piles non comprises



Broadcast News



Randonnée pour un tueur



Une femme en péril

Téléphonez vite et voyez ces primeurs en mars!



Vidéotron
Montréal: 282-1001
Laval: 625-1001
Rive-Sud: 656-2111

CF Cable tv
277-3777



GRATUIT*
Abonnez-vous à Super Ecran et obtenez une cassette vierge BASF (VHS, T160 ou BETA, L750).
*Câblodistributeurs participants. Jusqu'à épuisement des stocks.

SUPER ECRAN
LE CANAL DE FILMS

*Profitez des spéciaux présentement en vigueur chez les câblodistributeurs participants.

Les pomiculteurs d'ici ont réduit de moitié leur utilisation du Alar

Ce pesticide, selon un groupe écologiste américain, provoquerait l'apparition du cancer chez un certain nombre d'enfants

ANDRÉ NOËL

Les pomiculteurs québécois ont réduit de moitié leur utilisation d'Alar, un pesticide dénoncé cette semaine par un groupe écologiste américain, a indiqué hier un

responsable de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Le Natural Resources Defence Council a créé tout un émoi, lundi, en affirmant qu'entre 5500 et 6200 enfants américains âgés de cinq ans et moins développeront un cancer à cause des résidus de

pesticides dans les fruits et les légumes.

Une étude menée par le groupe soutient que le produit le plus cancérigène est le UDMH, un sous-produit de la daminozide mieux connu sous son nom commercial d'Alar, fabriqué par Uni-

royal Chemical Co. Inc. L'Alar est utilisé au Québec depuis 30 ans, surtout sur les pommes Macintosh.

André Jetté, président de la Fédération des producteurs de pommes du Québec (affiliée à l'UPA), a cependant affirmé hier que les

résidus d'Alar dans les pommes sont si minimes qu'ils ne présentent aucun danger pour la santé.

« Nous devons quand même tenir compte des craintes des consommateurs, a-t-il dit. Nous avons suggéré aux membres de la Fédération d'en utiliser le moins

possible et de privilégier d'autres solutions. L'utilisation était déjà limitée, mais elle a diminué au moins de moitié l'an dernier. »

Rick Turner, un responsable des ventes de l'Uniroyal Chemical, a confirmé, au cours d'un entretien téléphonique depuis Elmira en Ontario, que les ventes d'Alar au Québec ont chuté de plus de 50 p. cent en 1988. Il n'a pas donné de chiffres précis.

Claude Laurin, un vendeur chez Niagara May-Baker, un grossiste établi à Longueuil, a affirmé de son côté que les ventes avaient baissé de plus de 80 p. cent. « Encore environ 60 p. cent des pomiculteurs achètent de l'Alar, a-t-il dit, mais ils en achètent de moins en moins. Ils l'utilisent environ sur 20 p. cent de leur verger. »

L'Alar sert surtout à retarder la croissance des pommes, a expliqué Raymond Granger, un agronome attaché à la station de recherche d'Agriculture Canada à Saint-Jean sur Richelieu. « Une bonne partie du produit est utilisée sur les Macintosh pour étaler la période de cueillette. Sans Alar, il faut cueillir les Macintosh en moins de 10 jours si on veut que le fruit reste ferme. »

Les 1200 pomiculteurs québécois cultivent à 70 p. cent cette variété de pommes, inventée par l'Ontarien John Macintosh au début du siècle. Environ le tiers des six millions de boisseaux de pommes cueillis au Québec chaque année est vendu sous forme de fruit; le reste est transformé en jus, en cidre, en compote, etc.

Le Natural Resources Defence Council a souligné lundi que les enfants consomment beaucoup plus de fruits que les adultes, surtout sous forme de jus. Selon le groupe, plusieurs absorbent ainsi de 15 à 20 fois plus de résidus de pesticides que les normes édictées par l'Environmental Protection Agency.

Mais un porte-parole de Santé et Bien-Être Canada a affirmé hier que les enfants devraient manger ou boire 250 000 fois plus de pommes ou de jus qu'actuellement avant de mettre leur santé en danger.

Des souris ont en effet développé des cancers après avoir ingéré des doses massives de UDMH, a-t-il précisé. Les normes canadiennes n'ont rien à voir avec ces doses: « Le maximum est de 30 parties par million... et depuis des années, nos analyses montrent des concentrations de 1 à 5 ppm. Il n'y a vraiment pas de quoi s'alarmer. »

Malgré tout, les autorités souhaitent toujours limiter l'utilisation des produits dangereux, a ajouté M. Clérout. Au cours de la dernière journée de la pomiculture, qui s'est tenue le 16 février à Saint-Hyacinthe, Raymond Granger, d'Agriculture Canada, a suggéré plusieurs solutions de rechange.

Campagne des évêques contre l'ouverture des commerces le dimanche

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'Assemblée des évêques du Québec mène une campagne contre le projet d'ouverture des commerces le dimanche. Il se pourrait même que cette question rebondisse à la réunion plénière de l'épiscopat québécois, la semaine prochaine, à Loretteville.

Mgr Jean-Guy Hamelin, président du comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques, a envoyé à tous les diocèses une documentation qui propose d'organiser auprès de la population catholique une pétition contre l'ouverture des commerces le dimanche. Cette pétition doit ensuite être expédiée au premier ministre Robert Bourassa.

Certains diocèses ont déjà organisé ce mouvement populaire de protestation. Il y a eu d'abord le diocèse de Québec qui a même devancé le geste de Mgr Hamelin. Plus de 15 000 signatures du diocèse de Québec appuient le maintien du respect du dimanche.

Le diocèse de Montréal doit organiser prochainement cette pétition dans ses 250 paroisses; M. Jules Parenteau, de l'archevêché de Montréal, a assuré qu'il ne reste qu'à choisir le moment propice.

D'autres diocèses ont fait signer la pétition dans leurs paroisses, notamment les diocèses de Trois-Rivières, Joliette, Rouyn-Noranda et Chicoutimi.

En plus de cette pétition, certains diocèses font partie d'une coalition régionale d'opposition à l'ouverture des magasins le dimanche. C'est le cas notamment des diocèses de Montréal et Trois-Rivières.

GRATTEZ COLLECTIONNEZ GAGNER

ET COUREZ LA CHANCE DE

20 ANS ENTRE AMIS

...l'un des
20
ensembles
soirée-ciné et
**RELAXEZ
ENTRE AMIS**

...l'un des
20
appareils-photo
Fuji 35mm et
SOURIEZ ENTRE AMIS

...l'un des
20
voyages pour 4 personnes
au Club Med et
VOYAGEZ ENTRE AMIS

GRATTEZ ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER de nombreux prix INSTANTANÉS

- Des piles alcalines Duracell, 2-AA, 1.5 v.
- De l'eau de source naturelle Evian, 330 ml
- Un stylo à bille Bic
- De l'huile pour bébés Baby Magic de Mennen, 50ml

- 10% d'escomptes sur votre prochain développement de film photo couleur au Service Photo PJC
- 10% d'escomptes sur votre prochain achat de cosmétiques au comptoir cosmétiques Jean Coutu
- Une brosse à dents Reach

- Une portion de frites dans tous les restaurants Mikes participants
- Un Pepsi format régulier, dans tous les restaurants Mikes participants
- 2\$ de rabais à l'achat de 10\$ ou plus dans tous les restaurants Mikes participants

Règlements officiels disponibles à votre PJC Jean Coutu

MENNEN

MIKES

PEPSI

Quantité limitée
Valable du
26 février au
18 mars 1989



JEAN COUTU

Cahier
SPECIAL

SAMEDI
DANS
La Presse

50
Années

LE GROUPE
RONA
DISMAT

Petite coopérative d'achat au départ, Ro-Na aborde son cinquantenaire avec un chiffre d'affaires (vente au détail) qui a franchi le cap du milliard. Nouvelle force économique québécoise, le Groupe Ro-Na Dismat compte huit bannières: Le Quincaillier Ro-Na, Le Rénovateur Ro-Na, Dismat, Le Quincaillier, Le Chantier, Podium, Botanix et Boutiques Ambiance. Le cahier montre le chemin parcouru par Rolland et Napoléon depuis un demi-siècle.

La CSN entend perturber les activités de Voyageur au Québec

FRANÇOIS BERGER

■ Si les usagers des autobus interurbains de la compagnie Voyageur ont été peu incommodés par le conflit de travail qui pèse depuis plus d'un an chez le transporteur, ils risquent de souffrir de retards et autres perturbations du service dès vendredi prochain, a promis hier la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

La centrale syndicale, à laquelle sont affiliés 300 travailleurs de Voyageur en grève ou en lock-out (soit 43 p. cent des effectifs syndiqués de l'entreprise), organisera vendredi en fin d'après-midi une série de manifestations devant les terminus de la compagnie à Montréal, Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, Val d'Or, Trois-Rivières, Gaspé, Baie-Comeau, Rimouski et Ottawa.

«Nous voulons sensibiliser la population au conflit qui dure chez Voyageur, et les manifestations prévues cette semaine ne sont que le début d'une série de pressions», a expliqué hier le secrétaire général de la CSN, M. Michel Gauthier. «Nous attendons plusieurs centaines de parti-

cipants, ce qui nous permettra de bloquer les entrées et sorties des terminus», a dit M. Robert Lachance, négociateur pour les syndicats en conflit.

Chez le transporteur, le porte-parole, M. Sylvain Langis, a indiqué que des mesures de sécurité seront prises pour assurer le service régulier. La compagnie embauche depuis 15 mois des gardiens de sécurité et des «employés de remplacement» afin de poursuivre ses opérations. L'entreprise est sous la juridiction du code fédéral du travail et peut ainsi embaucher des scabs sans violer la loi.

Le climat d'affrontement chez Voyageur est peu ressenti par les usagers, qui n'aperçoivent généralement que quelques piqueteurs aux entrées et sorties du terminus de Montréal. Les chauffeurs d'autobus, affiliés aux Teamsters, évitent de franchir les lignes de piquetage — qui sont plutôt symboliques — en passant le volant aux gareurs non syndiqués à l'entrée et à la sortie du terminus.

Mais ces mêmes usagers seront très touchés vendredi, jour de grande affluence, a dit M. Gauthier. De plus, la CSN distribuera 50 000 tracts dénonçant la situation. Déjà, 5 000 tracts ont été dis-

tribues dans les universités de Montréal et d'autres le seront dans les cégeps, car les jeunes constituent une importante clientèle chez Voyageur (de 35 à 40 p. cent des usagers).

Dans son appel au boycott de Voyageur, la CSN veut inciter les gens à utiliser le train ou le covoiturage.

L'utilisation accrue du train (subventionné par le gouvernement fédéral) et de l'automobile dans les déplacements interurbains des Québécois est justement la principale raison avancée par Voyageur pour expliquer la baisse de sa clientèle, et donc de sa rentabilité, depuis dix ans (chute de 43 p. cent du nombre de voyageurs, à maintenant 2,3 millions par an).

La compagnie a demandé des concessions à ses employés de bureau (60 personnes en lock-out depuis le 7 décembre 1987) et à son personnel d'entretien et des terminus (environ 240 personnes en grève depuis le 10 juin dernier). Il s'agit d'un gel des salaires pour l'année 1988 et les trois années d'une nouvelle convention collective de travail, et d'une réduction du tiers du personnel de bureau dans le cadre de l'information à venir du service des finances. Globalement, Voyageur veut réduire de 20 p. cent ses coûts de main-d'œuvre, comme elle est déjà parvenue à le faire avec ses chauffeurs dont la convention actuelle est en vigueur depuis avril 1987.

Les syndicats en conflit ont accepté le gel des salaires pour l'année 1988, mais l'ont refusé pour les trois années d'un éventuel nouveau contrat. La dernière séance de négociations a eu lieu en décembre, mais la partie patronale «n'a pas présenté de contre-proposition», a précisé le négociateur Robert Lachance.

Il aurait voulu acheter l'enfant d'une réfugiée

d'après Associated Press
PLATTSBURGH, N.-Y.

■ Un résident de Montréal, Gaston LeBlond, a été accusé à Plattsburgh d'avoir tenté d'acheter l'enfant d'une réfugiée.

Le procureur du district de Plattsburgh, Penelope Clute, a précisé que LeBlond avait été accusé d'avoir tenté illégalement de placer un enfant en adoption et d'avoir offert paiement à cette fin, deux actes considérés comme délictueux aux États-Unis.

LeBlond avait été arrêté le 5 janvier après avoir, selon l'acte d'accusation, approché un groupe de réfugiées qui attendaient dans un hôtel de Plattsburgh d'être appelées à leur audience en immigration à Montréal. L'une des femmes se serait plainte de ce que LeBlond lui ait à plusieurs reprises offert de lui acheter son enfant.

L'accusé aurait déclaré à la police qu'il avait projeté d'acheter des bébés aux États-Unis pour \$100 et de les revendre au Canada. Plusieurs commandes lui auraient été passées à cet effet par des familles canadiennes désireuses d'adopter un enfant.

N'ACHETEZ PAS UN SPA...

AVANT D'AVOIR VU LE GRAND SPLASH CITADELLE DU 4 AU 12 MARS

Découvrez une vague de spas dernier-cri:

- 8 coloris
- modèles pour l'intérieur ou l'extérieur pouvant accueillir 3 à 8 personnes
- Le Spa Citadelle résiste aux températures les plus froides tout en conservant sa chaleur grâce à son isolant en mousse de polyuréthane
- choix de contour en cèdre de qualité
- hydro-jet à effet thérapeutique

CENTRE CITADELLE
N°1 SUR TOUTE LA LIGNE

QUALITÉ
CITADELLE
GARANTIE



TOUT LE MONDE GAGNE!

MER. 1^{er} AU SAM. 11 MARS

ÉPARGNEZ 10% 20%

25% ET MÊME 50%

SUR LA MARCHANDISE À PRIX COURANT.

VOUS ALLEZ TROUVER

AUX Centres à la mode

PROMENADES ST-BRUNO

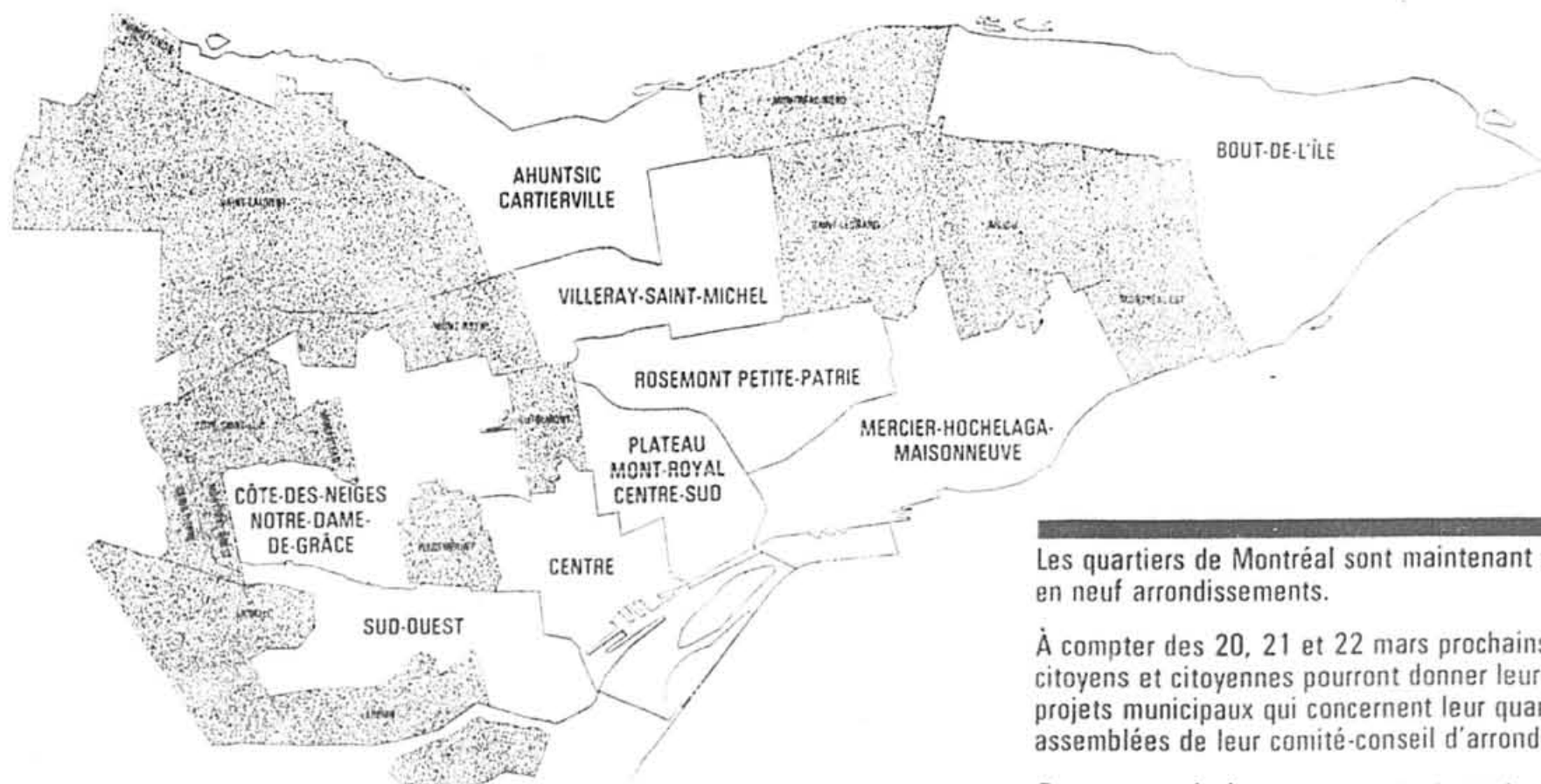
CARREFOUR LAVAL

FAIRVIEW POINTE CLAIRE

GALERIES D'ANJOU

OBTENEZ VOTRE CARTE À GRATTER À VOTRE CENTRE À LA MODE.

Votre comité-conseil d'arrondissement



Les quartiers de Montréal sont maintenant regroupés en neuf arrondissements.

À compter des 20, 21 et 22 mars prochains, les citoyens et citoyennes pourront donner leur avis sur les projets municipaux qui concernent leur quartier lors des assemblées de leur comité-conseil d'arrondissement.

Pour en savoir davantage, contactez votre bureau ACCÈS-MONTRÉAL local.

VIVRE
MONTRÉAL

L'urgence, un «dumping» pour malades mentaux?

À la suite de récents événements, le personnel infirmier du pavillon Albert-Prévost se pose sérieusement la question

MARTHA GAGNON

■ Le 7 février dernier, à 22 heures, des parents, épuisés et découragés, abandonnent leur fille de 25 ans, sourde, muette et à demi-aveugle, à l'urgence psychiatrique du pavillon Albert-Prévost, au nord de Montréal. Le manque de ressources les amène à cette désespérée. Après 17 jours, ils doivent reprendre leur enfant et chercher une autre bouée de sauvetage.

Le personnel infirmier de l'établissement tient à dénoncer ce genre de situation qui, selon lui, est aberrante et inadmissible. «Faute de ressources, les urgences des hôpitaux psychiatriques deviennent des centres d'hébergement ou pire encore, de véritables lieux de «dumping» pour les débilés mentaux, les handicapés et autres cas désespérés. Quand cela va-t-il cesser?», demande Mme Patricia Lalonde, représentante du personnel infirmier au pavillon Albert-Prévost.

Irrités, les employés de l'urgence ont fait parvenir des lettres de protestation à la direction de l'hôpital, au conseil régional de la santé et des services sociaux et même à la ministre, Thérèse Lavoie-Roux. Ils demandent aux autorités d'ouvrir les yeux sur ces cas d'abandon de plus en plus fréquents.

Le personnel se plaint du fait que l'urgence du pavillon Albert-Prévost soit débordée. «Nous avons jusqu'à 20 patients et parfois plus, alors que nos locaux sont conçus pour recevoir six personnes», dit Mme Maude Lancôt, infirmière depuis cinq ans. Lors de la visite de *La Presse*, il y avait 22 patients, certains agités, entassés dans une salle exigüe et surchauffée où il n'y a qu'une seule toilette. Et parmi eux se trouvait la jeune sourde et muette, déroutée, qui ne comprenait pas encore pourquoi elle était là. Quelques jours auparavant, elle avait mordu une patiente et poussé des cris, une façon de manifester son mécontentement et son inquiétude.

«Nous ne voulons pas blâmer les parents. Tout cela, c'est la faute du système. Plus on parle de désinternement, et plus les signes de détresse se manifestent: abandon de personnes, urgences psychiatriques bondées et mélange inacceptable de patients», explique Mme Lalonde. Le personnel se plaint de faire du gardiennage au lieu de dispenser des soins.

Les médecins ont refusé d'hospitaliser la jeune fille de 25 ans qui, malgré ses crises d'agressivité et ses nombreux handicaps, n'était pas à sa place dans un hôpital psychiatrique. Selon le personnel infirmier, c'est une travailleuse sociale qui, elle aussi à bout de ressources, aurait conseillé aux parents de conduire leur fille à l'urgence.

Une méthode qu'utilisent parfois des familles pour forcer le réseau à s'occuper d'un cas difficile. L'urgence devient alors le moyen de pression par excellence.

Mme Marité Elejalde, travailleuse sociale au CSS Ville-Marie, a refusé de fournir des explications à *La Presse*. «Je ne

suis pas autorisée à vous parler», a-t-elle dit. Au Conseil régional de la santé et des services sociaux de Montréal où la conseillère à la clientèle a été saisie du dossier, on s'est aussi retranché derrière la confidentialité.

La travailleuse sociale aurait déclaré à des employés de l'hôpital que cette fille aurait dû être placée dans un endroit approprié depuis des années. Elle ne parvenait cependant pas à lui trouver une ressource. Les parents de la jeune handicapée n'ont pas voulu rencontrer *La Presse*. Ils espèrent, toutefois, que leur histoire fera réfléchir bien des gens.

Ce n'est pas la première plainte que les employés adressent aux différentes autorités. «Il y a une limite à la tolérance», explique Mme Lise Primeau, infirmière depuis 11 ans. «Si les travailleurs sociaux considèrent les urgences psychiatriques comme des centres d'hébergement, c'est qu'il y a un sérieux problème». Le personnel voudrait que l'on définisse très clairement la vocation de l'urgence d'Albert-Prévost.

Pirate de la vidéo condamné

■ Le juge Claude Joncas, de la Cour des sessions, a condamné un résident de Pierrefonds, la semaine dernière, à une amende de \$5700 après qu'il se fut reconnu coupable de trois accusations de fraude excédant \$1000.

Dans un communiqué diffusé hier, le Bureau de surveillance du film et du vidéo indique que la Sûreté du Québec avait saisi des copies piratées de cassettes vidéo lors de perquisitions chez Syed Mustafa Kamal, rue Oakwood à Pierrefonds, ainsi que dans deux clubs de locations de vidéocassettes, en décembre dernier.

Selon le Bureau de surveillance, qui relève de l'Association canadienne des distributeurs de films, l'industrie du cinéma au Canada subit des pertes annuelles de plus de \$10 millions à cause du piratage vidéo.

Jouets et jeux amusants

Fusil à eau UZI. 60-2301. Cour. 14.95... Liquidation 9.95
Turbo Buggy. 60-4075. Cour. 79.95... solde 69.95
Pistolet galactique. 60-1072. Cour. 7.95... Liquidation 4.95
Camion grosses roues. 60-1085. Cour. 14.95... solde 9.95
Jeu de course. 60-2297. Cour. 49.95... Liquidation 36.95
Mon premier clavier. 60-8810. Cour. 19.95... Liquidation 9.95
Ours parlant. 60-1097. Cour. 49.95... Liquidation 29.95
Bataille navale. 60-2193. Cour. 49.95... Liquidation 29.95
Véhicule tout terrain. 60-2299. Cour. 7.95... Liquidation 4.95
Jeu motocycliste. 60-2361. Cour. 6.95... solde 3.95
Firebird basculante. 60-2392. Cour. 7.95... solde 4.95
Camion Chevy. 60-3093. Cour. 24.95... Liquidation 16.95
Lamborghini. 60-4051. Cour. 19.95... solde 12.95
Robbie le robot. 60-4061. Cour. 39.95... Liquidation 29.95
Ferrari. 27 MHz. 60-4062. Cour. 44.95... Liquidation 29.95
Ferrari. 49 MHz. 60-4063. Cour. 44.95... Liquidation 29.95
Instructeur de frappe. 60-2333. Cour. 49.95... solde 29.95
Jeu d'orthographe. Ang. 60-8301. Cour. 64.95... solde 49.95
Jeu d'orthographe. Fr. 60-8302. Cour. 64.95... solde 49.95

Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe. Piles non incluses si non mentionnées. Nous regrettons, pas de bons de réduction. Articles en magasin seulement et qui peuvent ne pas être disponibles dans certains magasins.

Radio Shack VENTE DE JOUETS!

Le solde expire
le 31 mars 1989



rabais
\$20

60-4068

La coccinelle Turbo est idéale dans le sable. Prise de charge des piles au Nickel-Cadmium. Liquidation.

59.95
79.95

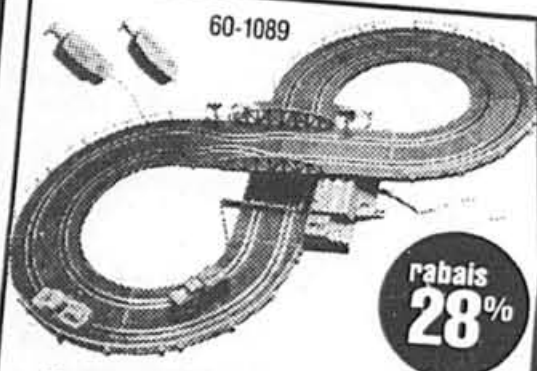


60-4070

rabais
\$40

Véhicule tout terrain avec moteur à FET sous le capot. Bloc d'alimentation 7.2 V et chargeur.

199.95
239.95



60-1089

rabais
28%

Circuit de Grand Prix international.

19.95
27.95



60-4066

rabais
\$20

Auto de course Porsche 959 à commande numérique. Robuste suspension avant. Boîte à deux vitesses. Liquidation.

49.95
69.95



60-4076

rabais
\$60

Porsche Turbo avec boîte à 2 vitesses et turbo. Liquidation.

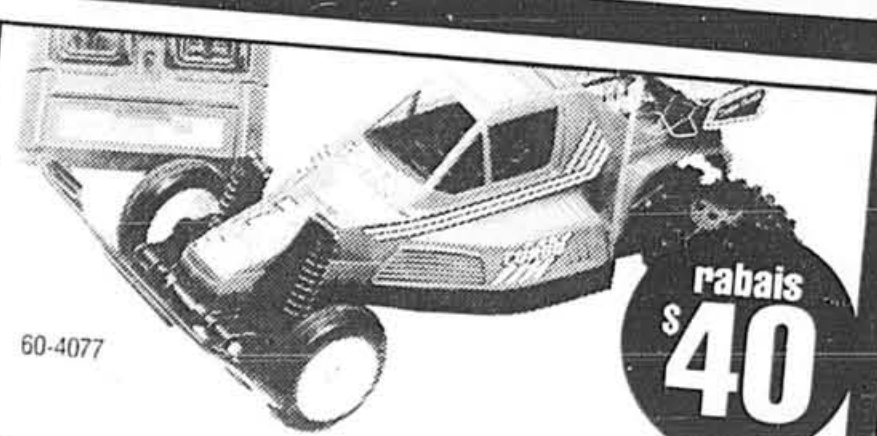
69.95
129.95



Porsche 911. 27 MHz, 49 MHz. 60-3094/95

rabais
\$10
chac.

19.95
29.95
Liquidation



60-4077

rabais
\$40

Voiture tout terrain et turbo à commande numérique. 2 vitesses pour accélérations et direction très réaliste.

139.95
179.95



60-2332

rabais
\$15

Jeu électronique, à partir de 4 ans.

19.95
24.95



60-1095

rabais
\$15

Ordinateur éducatif.

19.95
24.95



60-2282

Voiture sport. Liquidation.

rabais
46%

6.95
12.95



60-2203

rabais
\$20

Jeu de dames électronique.

39.95
59.95



60-2331

rabais
\$15

Instructeur de maths.

19.95
24.95



60-1094

Prof de maths. Liquidation.

rabais
48%

12.95
24.95



60-2302

rabais
\$10
le jou

Amusant et excitant fusil Laser Phaser. Enregistrement des coups. Protégez la terre contre les envahisseurs. Liquidation.

29.95
39.95
le jou

Radio Shack

DIVISION
INTERTECH
CANADA LTEE

Voyez les pages blanches pour le magasin Radio Shack ou détaillant participant



Panayotis Kyriacou remplace Rasoulis à la présidence de l'Alliance démocratique

AGNÈS GRUDA

■ Moins d'une semaine après avoir été reconnu coupable de fraude et quitté son poste de conseiller, M. Sofoklis Rasoulis a abandonné la présidence de l'Alliance démocratique de Montréal.

Mais son parti, qui ne compte qu'une poignée de membres et n'a plus aucun porte-parole à l'hôtel de ville, n'est pas mort pour autant.

Un nouveau chef a été nommé dimanche, a fait savoir hier le bureau du Directeur général des élections. Il s'agit de M. Panayotis Kyriacou, propriétaire d'une école de conduite.

M. Kyriacou a l'intention de représenter l'Alliance à l'élection partielle dans Parc-Extension, où l'on doit trouver un remplaçant à M. Rasoulis. La date de l'élection n'a pas encore été fixée.

Le nouveau leader affirme être actuellement à la recherche de lo-

caux où il pourrait tenir son quartier général. Mais curieusement, aux anciens bureaux de M. Rasoulis, rue de Liège, on prétend toujours travailler pour l'Alliance démocratique de Montréal...

« Nous avons quatre employés qui vont continuer à travailler pour le parti », a dit hier Mme Thalia Bikias, ex-agent officiel de M. Rasoulis.

Surprise: M. Kyriacou n'est pas d'accord. « Je n'ai pas l'intention d'embaucher l'ancienne équipe de M. Rasoulis. Je crois qu'ils doivent être en train de faire leurs bagages », a-t-il déclaré hier.

En attendant que la situation s'éclaircisse, le bureau de M. Rasoulis, qui était financé via le fonds de recherche et de secrétariat auquel ont droit les conseillers d'opposition, continue d'envoyer des factures à l'hôtel de ville.

A titre de conseiller, M. Rasoulis recevait un montant annuel d'environ \$60 000.

Depuis le début de l'année, la

direction des Finances de Montréal a déjà reçu des réclamations de \$38 000, a fait savoir une responsable du service, Mme Lise Desmarais. La dernière date du 27 février.

« Nous acceptons de rembourser à M. Rasoulis certaines dépenses effectuées avant le 22 février, date de sa démission », a expliqué une responsable du service, Mme Desmarais.

Mais même là, Mme Desmarais affirme avoir refusé de rembourser certains frais, comme ceux occasionnés par l'achat de photocopieur.

M. Rasoulis est cependant autorisé à conserver l'équipement de bureau, dont un micro-ordinateur, qu'il a acquis au cours de l'exercice de ses fonctions.



On n'a pas dit notre dernier mot!

À PARTIR DE

VANCOUVER

Tous les jeudis, du 29 juin au 7 septembre

LOS ANGELES

Tous les mercredis, du 28 juin au 6 septembre

* Pour les réservations faites au plus tard le 20 mars. Nombre de places limité.

349\$*

Nos tarifs resteront AUSSI BAS cet été.

Consultez votre agent de voyages.

les Riles de l'Ouest

COURS DE LANGUES AU YMCA

MONTRÉAL

ANGLAIS

FRANÇAIS

ESPAGNOL

ITALIEN

□ PORTUGAIS □ GREC □ ALLEMAND □ CHINOIS □ JAPONAIS

- Groupe de 8 à 15 étudiants
- Début: 13 mars — Inscription: 1, 2, 6, 7, 8, 9 mars
- Coût: (21 hrs) 80 \$ (42 hrs) 150 \$ (84 hrs) 250 \$

INTERNATIONAL

5550, avenue du Parc

277-3323

CENTRE-VILLE

1450, rue Stanley

849-8393

HOCHELAGA

MAISONNEUVE

4567, rue Hochelaga

255-4651

DISPARAÎTRE?

Débat public organisé par le Cégep du Vieux Montréal et S.O.S. Racisme

Jeudi 2 mars 1989 à 19 h
au Tritorium
255, Ontario est (Métro Berri)

PARTICIPENT AU DÉBAT:

• M. Jean Pelletier

Animateur,
Journal de Montréal

• Monsieur Henri Aubin

Journaliste,
The Gazette

• Madame Marie Mc Andrew

Institut Québécois de recherche sur
la culture

• Madame Lysiane Gagnon

Journaliste,
La Presse

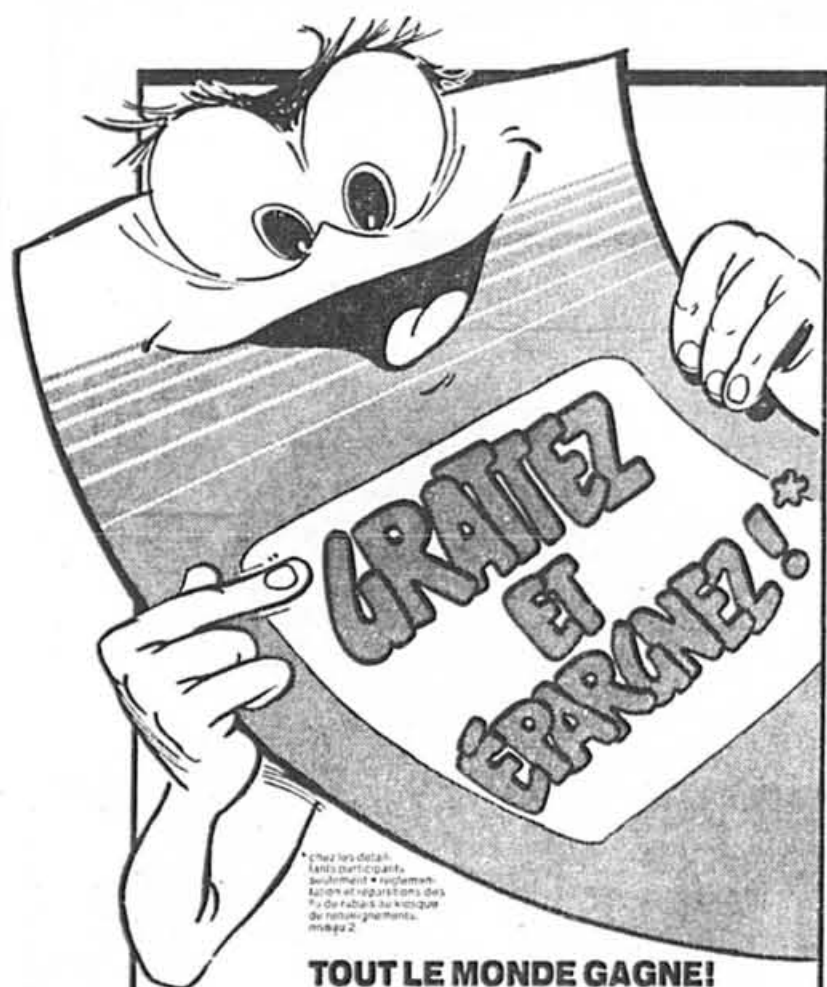
• Monsieur Jacques Henripin

Linguiste, professeur à l'Université
de Montréal

• Monsieur Michel Plourde

Vice-recteur adjoint à l'enseignement,
Université de MontréalEx-président du Conseil de la Langue
Française• Madame Juanita Westmoreland-
TraoréPrésidente, Conseil des Communautés
Cultures et de l'Immigration du Québec

N.B. Pour ceux et celles qui n'ont pas vu le film «Disparaître, enjeux d'une Nation», il sera présenté avant le débat au Tritorium à 17 h 30.



TOUT LE MONDE GAGNE!

MER. 1^{er} AU SAM. 11 MARS

ÉPARGNEZ 10% 20%

25% ET MÊME 50%

SUR LA MARCHANDISE À PRIX COURANT.

Style
Centre-ville



PLACE
MONTRÉAL
TRUST

AU CENTRE DE LA VILLE
MCGILL COLLEGE ANGLE SAINTE-CATHERINE

OBTENEZ VOTRE CARTE À GRATTER À LA PLACE MONTRÉAL TRUST.

ATTENTION... ATTENTION...

PISCINES TREVI A EU VENT QUE DU 1^{er} au 12 MARS

-STOP- UNE VAGUE DE CHALEUR ENVELOPPERAIT TOUT LE QUÉBEC -STOP- DU MÊME COUP, NOTRE MÉTÉOROLOGISTE VOUS AVISE QUE NOS PRIX DE PISCINES CREUSÉES ET HORS-TERRE -STOP- BAINS TOURBILLON -STOP- MEUBLES DE PATIO -STOP- FONDENT À VUE D'OEIL -STOP- DE PLUS, CETTE CANICULE APORTE DES:

PRIMES-CADEAUX...

... JUSQU'À CONCURRENCE D'UNE VALEUR DE

700\$

SELON VOTRE CHOIX DE:

- PISCINES CREUSÉES -STOP...
- PISCINES HORS-TERRE -STOP...
- BAINS TOURBILLON -STOP...
- MEUBLES DE PATIO -STOP...

ENEZ VOUS «MOILLER» L'APPÉTIT POUR LES BELLES JOURNÉES D'ÉTÉ ET N'OUBLIEZ PAS:

CET ÉTÉ C'EST TREVI!

Heures d'ouverture

Lun. au mer... 10h à 18h

Jeudi & ven... 10h à 21h

Samedi... 9h à 17h

• Plan mise de coté

• Plan de financement

• Chèque acceptés

• Cartes de crédit

17 succursales pour mieux vous servir

• Fabreville, Laval, 515, boul. Labelle

622-9801

• Ville Lemoyne, 2500, boul. Taschereau

455-7701

• Châteauguay, 115, boul. St-Jean-Baptiste

698-2210

• Saint-Leonard, 6852, Jean-Talon est

255-7014

• Pierrefonds, 13101, boul. Gouin ouest

620-8740

• Pte-aux-Trembles, 11800, Sherbrooke est

640-4500

• Boucherville, 1235, Ampère

525-3994

Québec — Trois-Rivières — Sherbrooke — Chicoutimi — Alma — Jonquière.



L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE

SPÉCIAL ANNIVERSAIRE
SAISON NATIONAL DE L'HABITATION

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER DANS

La Presse

LE SAMEDI 4 MARS

Rail: Garon accuse Québec de négligence

NORMAN DELISLE
QUÉBEC

■ Le gouvernement fédéral abandonne lentement le réseau ferroviaire québécois grâce au silence complice du gouvernement Bourassa, a accusé hier le député péquiste de Lévis, M. Jean Garon.

Lors d'une conférence de presse, M. Garon a signalé qu'Ottawa dépensait des millions de dollars dans le réseau ferroviaire des autres provinces pendant qu'au Québec, 28 tronçons de chemin de fer avaient été fermés depuis 1963.

«Le gouvernement fédéral démantèle le réseau ferroviaire québécois et le ministre des Transports du Québec Marc-Yvan Côté regarde le train passer», a lancé M. Garon qui a profité de l'annonce récente de la fermeture du tronçon entre Charny et Richmond pour dénoncer la situation.

Le député de Lévis a indiqué qu'en plus des fermetures connues, plus de 1 000 kilomètres additionnels de voies ferrées faisaient l'objet d'une demande d'abandon devant l'Office national des transports.

«Je trouve indécente l'inaction du ministre des Transports alors que le gouvernement fédéral s'apprête à rendre officielles des décisions sur plusieurs demandes d'abandon», a dit M. Garon.

Le ministre Marc-Yvan Côté devrait exiger d'Ottawa l'utilisation de l'article 165, alinéa 2, de la Loi fédérale sur les transports qui permet le report de cinq ans de toute décision de fermeture d'un tronçon de chemin de fer, suggère le député de Lévis.

M. Garon a rappelé que la province de Terre-Neuve avait obtenu quelque \$800 millions comme compensation pour l'abandon de 1 169 km de voies ferrées sur son territoire et que les provinces de l'Ouest avaient reçu \$1,2 milliard pour la remise en état de chemins de fer et avaient touché des compensations additionnelles de \$658 millions par année depuis 1983 comme subventions de transport du grain.

Parmi les tronçons les plus longs récemment fermés ou en voie de l'être par le gouvernement fédéral, M. Garon a identifié la ligne Beauce-Saint-Isidore (140 km), Wakefield-Maniwaki dans l'Outaouais (58 km), Saint-Raymond-Rivière-à-Pierre dans Portneuf (52 km), Tracy-Saint-Gregoire dans Richelieu (40 km), Saint-Jérôme-Mont-Laurier, c'est-à-dire le célèbre «Petit train du Nord» (124 km), Charny-Richmond (87 km) et Cabano-Nouveau-Brunswick (26 km).

La semaine dernière, le ministre des Transports Marc-Yvan Côté avait dû répondre aux demandes pressantes des gens de la région des Bois-Francs qui dénonçaient la fermeture du tronçon Charny-Richmond.

Simpson

CENTRE-VILLE SEULEMENT

NOTRE GRAND SOLDE DE FERMETURE

se poursuit...

50% de rabais

sur le dernier prix étiqueté
de TOUTE NOTRE MARCHANDISE en magasin.

Comprend un assortiment de vêtements mode, accessoires et chaussures pour hommes, femmes et enfants, meubles, linge de maison, tentures, vaisselle et beaucoup plus.

À NOTER: Les manteaux de fourrure sont réduits de 50% du prix courant.



TOUTES LES VENTES SONT FINALES
AUCUN ÉCHANGE NI REMBOURSEMENT.

ARRIVEZ TÔT POUR PROFITER
D'UN MEILLEUR CHOIX!

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi: 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h
Samedi: 8h30 à 17h

C'EST AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!

3300000

APPROX.

CETTE SEMAINE

S.E.L.E.C.T.



1^{er}